



NOUVEAUX APERÇUS SUR LA SAINTE-BAUME DES COMPAGNONS DU DEVOIR

Plusieurs numéros des *Fragments* ont été consacrés au passage des compagnons du Devoir à la Sainte-Baume, lieu de pénitence de Marie Madeleine et de pèlerinage chrétien, ainsi qu'à Saint-Maximin (Var), à quelques kilomètres de la grotte, là où étaient vendues les couleurs destinées aux « vrais » compagnons du Devoir.

Dans le numéro 7 (conférences de 2004) René Lambert a décrit les différents types de couleurs de Sainte-Baume et en a établi la chronologie.

Dans le numéro 12 (conférences de 2009) Laurent Bastard a remis en question l'ancienneté du passage des compagnons à la Sainte-Baume et la nature originelle des couleurs dites de Sainte-Baume.

Dans le numéro 14 (conférences de 2011), L. Bastard et Laurent Bourcier ont étudié le passage des compagnons boulangers du Devoir à la Sainte-Baume avant leur reconnaissance.

Enfin, le numéro 16 (conférences de 2013) a rassemblé les études et les échanges de René Lambert, Laurent Bourcier, Jean Philippon, Christophe Cheutin et moi-même, en guise de mise au point, sur la généalogie du marchand de couleurs Félix Hotin, le passage des ceintures catholiques de Marie Madeleine aux couleurs compagnonniques de Sainte-Baume, les différentes sortes de couleurs, le marchand Honoraty, l'origine et la datation de la couleur de Gaspard Bernard, l'opposition des cachets, le ou les livres de passage, etc.

Les compléments qui suivent constituent autant de matériaux dont la connaissance est nécessaire à la compréhension des liens plus complexes qu'on ne le pense entre la Sainte-Baume et les compagnons du Devoir.

Illustration page de gauche :
« *Noli me tangere* », détail d'une gravure de Martin de Vos éditée par Gérard de Jode, Anvers, 1585.
Coll. J.-M. Mathonière.

1. – Félix Hotin était-il un compagnon charron du Devoir ?

Rappelons que Félix Hotin, né le 30 avril 1786 à La Neuville-Messire Garnier, dans l'actuel département de l'Oise et décédé à Saint-Maximin le 28 mars 1863, s'établit vers 1810 dans cette commune, y épousa le 18 septembre 1811 la fille d'un marchand d'articles de piété nommé Michel Beillon et commença à diffuser auprès des compagnons du Devoir, vers 1815-1820, des rubans qualifiés de « couleurs de Sainte-Baume ». Le 5 juillet 1824, il ouvrit un registre de comptes et copies de lettres qui nous renseigne sur son activité professionnelle mais également sur son commerce de rubans par les échanges avec ses fournisseurs, avec des mères et des compagnons dès 1824 (et jusqu'en 1862). Puis il mit en place en 1840 un registre spécial où les compagnons du Devoir mentionnaient qu'ils étaient passés à Saint-Maximin et/ou à la Sainte-Baume.

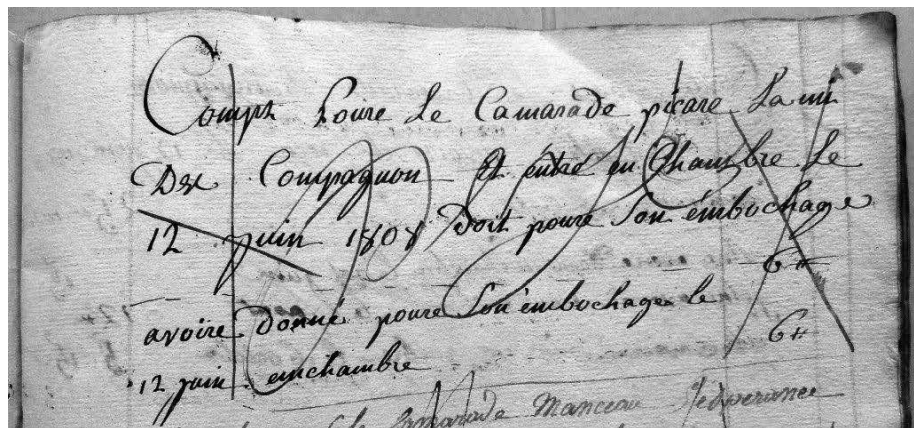
De nombreux documents imprimés et manuscrits le qualifient de « charron », de « marchand de couleurs », de « Picard » et lui-même se qualifie de « Père des compagnons du Devoir » et de « Mère » parlant de sa femme.

Aussi surprenante qu'elle puisse paraître, la question se pose de savoir si lui-même était un compagnon charron, car aucun document de sa main ou d'autre provenance ne mentionne en totalité son nom de compagnon (son nom de province suivi d'une vertu). L'histoire compagnonique n'étant pas exempte de personnages devenus plus ou moins illustres sans avoir été reçus compagnons, ou après l'avoir été hors de toutes les règles habituelles, on peut légitimement poser cette question.

C'est une nouvelle fois René Lambert qui propose une réponse, ou plutôt suggère une hypothèse. En effet, après avoir étudié une partie des archives des compagnons charrons de Lyon, il constate :

« Un *Picare lami des compagnon* a également retenu mon attention. Il est entré en chambre à Lyon le 12 juin 1808 et a payé son « embauchage ».

Picard l'ami des compagnons mentionné sur un livre d'embauchage des compagnons charrons en 1808 (archives des CC. charrons DD).



Il s'agit du seul Picard inscrit parmi 146 compagnons charrons durant la période de janvier 1807 à juin 1811 (il y a d'ailleurs peu de Picard chez les charrons : 7 sur 2760 dans le Grand Registre National des compagnons charrons en cours) et la date de son passage s'inscrit très bien dans la vie d'un Picard bien connu de nous : Félix Hotin.



Né le 30 avril 1786, Félix Hotin, Picard a donc 22 ans en juin 1808 à la date de son entrée en chambre à Lyon en tant que compagnon déjà reçu dans une précédente ville. Il n'y a malheureusement pas d'autre indication sur la durée de son passage à Lyon (ce qui était souvent le cas pour les compagnons placés en campagne, loin de la ville).

Et trois ans plus tard, on retrouve Picard à Saint-Maximin, le 18 septembre 1811, à l'occasion de son mariage avec Marie-Madeleine Beillon.

Félix Hotin serait donc le même que Picard l'Ami des Compagnons.

Tout cela est plausible malgré les trois ans (1808-1811) qui le séparent de Lyon et de Saint-Maximin, car la durée de son séjour à Lyon n'est pas connue, pas plus que la durée de son voyage entrecoupé d'embauches qui l'aurait amené chez Jean Marteaux, le charron natif de Dordogne, établi à Saint-Maximin et marié avec Marie Delphine Beillon, sœur de la future épouse de Félix Hotin dont l'histoire ne dit pas la durée des fiançailles. »

Gageons que d'autres archives compagnonniques permettront bientôt de reconstituer plus précisément le parcours compagnonique de Félix Hotin « dit Picard ».

2. – Le passage d'un compagnon charron à la Sainte-Baume en 1809

Les occurrences liées au passage des compagnons à la Sainte-Baume au XVIII^e siècle sont très rares. Le livret *La Petite Varlope*, publié en 1755 (mais dont il existe peut-être une version antérieure), invite les compagnons à *voir* la Sainte-Baume, le Saint-Pilon et Saint-Maximin. La seconde est issue du *Journal de ma vie*, du compagnon vitrier Ménétra, qui écrit être venu vers 1760 *voir* la Sainte-Baume et Saint-Maximin. Il s'agit là, non pas d'un « pèlerinage » compagnonique plus ou moins ritualisé et obligatoire, encore moins associé à la légende de Maître Jacques et à la remise de couleurs, mais de la visite « touristique » d'un haut lieu chrétien, d'un site insolite, d'une curiosité provençale, qu'il convient d'avoir vue au même titre que d'autres monuments et paysages.

Jusqu'à présent, nous ne connaissions pas d'autres témoignages du passage de compagnons à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume avant l'arrivée de Félix Hotin en 1811 puis il faut attendre les années 1830 pour disposer des premiers témoignages de passage de compagnons en ces lieux.

Or, nous venons de découvrir un document demeuré jusqu'à présent complètement ignoré des historiens du Compagnonnage, alors même qu'il a fait l'objet d'une édition en 1997. Il s'agit du *Voyage en France, en Allemagne, en Hollande et en Italie commencé en 1796 par Jean-Baptiste Moreau*¹. C'est le long et précis récit des voyages de Jean-Baptiste Moreau, né à Nogent-sur-Aube (Aube) le 25 juin 1777 et décédé à Troyes (Aube) le 8 août 1855. Ce compagnon charron acheva la relation de ses voyages en 1844. Ce document est à placer au même niveau que celui du compagnon vitrier Ménétra. Il fait la transition entre ces Mémoires du XVIII^e siècle et les récits du peintre-vitrier Deruineau (qui voyagea dans les années 1818-1820) puis de Perdiguier, Arnaud et Guillaume, qui accomplirent leur tour de France dans les années 1820-1840.

1. Pierre Guillon: *Voyage en France, en Allemagne, en Hollande et en Italie commencé en 1796 par Jean-Baptiste Moreau*; Paris, Éditions du Panthéon, 1997, 264 pages. Malheureusement, ce livre ne comprend aucune introduction si bien qu'on ignore où est conservé le manuscrit, dans quelles circonstances il a été découvert et publié, ni même qui est Pierre Guillon. Il est manifestement authentique, bien écrit, précis. Les dates et noms indiqués concordent avec ceux de l'état civil. P. Guillon écrit au dos du volume que ces mémoires « se présentent sous la forme d'un recueil de 500 pages d'une écriture à la plume, fine et serrée mais facilement lisible » et qu'il « a dû transcrire sa prose en la mettant en forme, en corrigeant les nombreuses fautes d'orthographe, en supprimant les répétitions et en éliminant certains passages de peu d'intérêt ».

Jean-Baptiste Moreau fut incontestablement un compagnon charron du Devoir, bien qu'il ne l'écrive pas précisément et qu'il ne nous livre ni sa ville, sa date et son nom de réception. Il commença son apprentissage dans sa commune natale le 10 juin 1796 puis partit de Nogent-sur-Aube pour diverses villes dont Troyes, le 26 juin 1798. Son voyage le conduisit ensuite à Paris, Orléans, Blois, Tours, Angers, Nantes, La Rochelle, Rochefort, Bordeaux. Il est ensuite enrôlé de force pour servir les armées de la République. Il est donc soldat d'octobre 1799 à juillet 1806. C'est durant ces six années qu'il fut en Allemagne et en Hollande, sans jamais cesser de travailler de son métier, mais occasionnellement, selon la durée de ses séjours en garnison. Libéré, il repart sur le tour de France et c'est le récit de ses voyages de 1806 à 1814, année de son mariage, qui renferme le plus de passages sur sa vie compagnonnique (ses séjours chez les mères de compagnons charrons à Chalon-sur-Saône, Avignon, Beaucaire, Montpellier, Arles, Marseille ; ses rencontres avec des compagnons tailleurs de pierre « gaveaux » (Étrangers) ; des noms et surnoms de compagnons charrons, etc.). Toutes ces courtes allusions s'intègrent dans un récit consacré à de multiples épisodes heureux et malheureux, des embauches, des descriptions de villes et de sites.

Être compagnon, à cette époque, n'était qu'un épisode au long d'une vie de travail, d'aventures et de loisirs. Ces Mémoires ne constituent pas la biographie *compagnonnique* d'un charron, et elles n'en sont que plus instructives sur la place donnée à l'appartenance à un groupe social durant une vie entière. Être compagnon était banal de son temps. C'était un passage obligé pour qui voulait voyager et s'instruire. L'âge aidant, Moreau a évoqué sa vie de compagnon avec un certain recul, sans lui donner plus d'importance que les autres étapes de son existence. C'est la singularité progressive du Compagnonnage au sein de la société qui a fait prendre conscience aux compagnons des générations suivantes de leur place à part au sein du monde ouvrier et les a incités à témoigner de leur identité.

Venons-en à présent à son passage à la Sainte-Baume. En juin 1809, Jean-Baptiste Moreau part chercher du travail à Brignoles (Var) et voici comment il en vint à visiter la Sainte-Baume le 22 juillet 1809 (p. 126-127) :

« J'en trouvai chez M. Labry et ensuite chez M. François Gascon. Pendant ce séjour je fis la connaissance d'un ancien compagnon charron M. Sainte-Foy Il travaillait à Brignoles mais résidait à Saint-Maximin. Je passai mes heures de loisirs en sa compagnie.

Un jour il m'engagea à visiter le massif de la Sainte-Baume où Marie-Madeleine aurait séjourné. Parti la veille de la Sainte-Madeleine pour me rendre à ce fameux pèlerinage, je marchai toute la nuit. Après Tourves je me perdis et rencontrai fort heureusement des jeunes gens rentrant de la pêche aux écrevisses. Ils m'évitèrent de faire du chemin inutilement, l'un d'eux eut la complaisance de faire un détour pour me montrer la bonne route. J'arrivai à l'aube au pied de la montagne, fatigué et accablé de sommeil. Je pris un peu de repos et mangeai quelque chose au village, avant de commencer l'ascension du massif en compagnie d'un marchand

de saints Pilon et de chapelets. En empruntant des raccourcis nous fûmes au sommet vers sept heures du matin. Je retrouvai mon ami Sainte-Foy qui vendait, lui aussi, des chapelets. Il m'offrit à boire et à manger, après m'être bien restauré je le quittai pour visiter le site.

Le versant de la montagne est en partie couvert par une forêt de hêtres, le sanctuaire se trouve au pied d'une falaise rocheuse très élevée. Le vieux couvent brûlé lors de la révolution est en ruines. Une grande caverne en forme de voûte s'enfonce profondément dans la roche, elle a été transformée en église avec un autel. On y dit la messe à l'occasion des fêtes comme la Pentecôte ou la Sainte-Madeleine. Une fontaine ronde en forme de puits remplie d'eau permet de se désaltérer. Derrière l'autel il y a une autre fontaine taillée dans le roc, avec un escalier, en l'empruntant on atteint le niveau de l'eau, celle-ci est très froide.

À côté existe une seconde caverne. Je montai au sommet de la falaise où s'amassait une foule immense. Une chapelle dédiée à Saint Pilon y est bâtie, derrière le mur se dresse un muret, en s'accoudant dessus on peut admirer le panorama. On distingue le Mont Ventoux, le site des villes de Marseille, Toulon, Hyères, les îles de la Méditerranée comme Porquerolles, Port Cros et du Levant.

Je redescendis rejoindre mon ami Sainte-Foy, puis nous repartîmes ensemble à Saint-Maximin. Située au milieu d'une plaine fertile, cette petite cité, entourée de murailles, possède une belle église. L'extérieur est quelconque, mais à l'intérieur l'autel, à la romaine, est fort beau, la crypte abriterait le tombeau de Sainte Madeleine. Dans une châsse, un crâne, des cheveux, un morceau de chair, seraient, dit-on, les reliques de la Sainte.

Je couchai chez mon ami et regagnai Brignoles le lendemain. »

Ce texte appelle quelques commentaires. On notera d'abord que Jean-Baptiste Moreau n'accomplit pas un pèlerinage compagnonnique associé à l'achat de couleurs, une dévotion particulière à Marie Madeleine, un passage initiatique ou la légende de Maître Jacques. C'est opportunément, qu'étant à Brignoles, il décide à l'invite de son ami et compagnon Sainte-Foy, de se joindre aux pèlerins du 22 juillet, jour de la Sainte Marie-Madeleine.

On remarquera ensuite l'importance de la vente des articles religieux sur le site. Moreau commence l'ascension en compagnie d'un « marchand de saints Pilon » (petites sculptures en os ou en ivoire représentant la chapelle du saint Pilon, construit en haut de la falaise). Il retrouve à la grotte son ami compagnon Sainte-Foy « qui vendait, lui aussi, des chapelets ». Tout cela atteste un commerce d'articles de piété bien établi sur le site au début du XIXe siècle, et que poursuivit Félix Hotin à la suite de son beau-père.

Enfin, on notera qu'en 1809 le pèlerinage religieux continuait d'attirer « une foule immense », malgré les destructions de la Révolution et avant celles de 1814.

Notons également que les charrons cités par Moreau (Labry, François Gascon, Sainte-Foy) ne figurent pas sur les registres d'état civil de Brignoles et de Saint-Maximin. Le transcripateur du manuscrit a pris ces noms pour des patronymes alors qu'il s'agit très vraisemblablement de « noms de province » en usage chez les compagnons : *La Brie, Gascon, Sainte-Foy*. Une patiente recherche effectuée dans les registres de l'état civil (notamment tous les actes de décès, après 1809) permettrait peut-être de les identifier si leur lieu de naissance est mentionné.

3. – Un tableau de Lemoine avec mention de Lambert Alphonse.

Dans le numéro 14 des *Fragments* nous avons signalé que les compagnons boulangers qui visitaient la Sainte-Baume pouvaient faire apposer sur leurs marques secrètes (affaires, certificats de réception), le cachet du gardien de la grotte nommé Lambert Alphonse. Celui-ci prit ses fonctions en 1835, après le départ des moines Trappistes jusqu'au 30 janvier 1851 puisqu'il fut assassiné le lendemain.

Il s'avère que ce gardien n'était pas connu des seuls boulangers. Il devait authentifier le passage de n'importe quel pèlerin profane, compagnon ou non, en apposant son cachet sur un document attestant qu'il était venu au lieu saint. Un autre corps de métier, pourtant reconnu de



Lithographie des compagnons charpentiers de Lyon.



longue date, à savoir les charpentiers, devait tenir l'ermite Alphonse en estime puisque son cachet est reproduit sur une lithographie éditée à Lyon par la veuve Gubian et Cie, 38, rue Grenette. Ce tableau-souvenir, où le compagnon ajoutait son nom dans la case laissée vierge à cet effet, est une composition associant divers thèmes légendaires, une conduite à Lyon, des personnages allégoriques, des escaliers hélicoïdaux avec le nom des villes du tour de France, etc., autour d'un cadre central où figure un compagnon devant la « Vue générale du paysage et du désert de la Sainte Baume en Provence ». La scène est délimitée par deux colonnes sur le piédestal desquelles on lit, à gauche les initiales « L A. » entourées des mots « PEINTRE DES COMPAGNONS A LYON » et sur celui de droite les initiales « L A » entourées des mots « A LA SAINTE BAUME ».

Ces mentions sont inattendues. En effet, les initiales de gauche sont vraisemblablement celles d'Auguste Lemoine, qui signait ses tableaux de conduites et ses portraits en pied de compagnons par la mention « Lemoine », « A. Lemoine » ou « Auguste Lemoine » suivie de « Peintre des compagnons ». Ce peintre, dont on ne sait à peu près rien, semble surtout avoir réalisé ses tableaux pour des compagnons du Val de Loire, à Orléans, Tours et Angers, entre 1830 et 1850 au plus tard. Il œuvrait principalement pour les couvreurs et les charpentiers. Il n'est connu que pour des tableaux aquarellés et non pour des lithographies. Celle de Lyon semble de son style. Peut-être a-t-il réalisé une composition qui a été ensuite lithographiée par l'imprimerie de la veuve Gubian.

Quant au médaillon de la colonne de droite, il s'agit évidemment de la reproduction du cachet de Lambert Alphonse, tel qu'il figure sur la marque secrète du compagnon boulanger *Poitevin l'Ami des Compagnons*² en 1836 mais aussi sur des images religieuses de Marie Madeleine, dont le gardien de la grotte assurait sans doute la vente. Il atteste aussi qu'une certaine « concurrence » devait exister entre Lambert Alphonse et Félix Hotin avant que ce dernier ne devienne le seul habilité à authentifier le passage à la Sainte-Baume des « vrais » compagnons du Devoir³. Les corps de métiers non reconnus (boulangers, sabotiers, cordonniers) ne pouvant que faire authentifier leur passage que par les cachets des gardiens Alphonse, Honoraty puis des Pères Dominicains.

Le cachet L.A. sur la lithographie permet donc de dater celle-ci d'entre 1836 et 1850.

D'autres estampes à caractère religieux, représentant Marie-Madeleine et la Sainte-Baume à l'arrière-plan, ont été découvertes, revêtues également du cachet L.A.



Détail de la lithographie des charpentiers de Lyon : les initiales d'Auguste Lemoine.



Dessin du cachet de Lambert Alphonse sur la lithographie des charpentiers de Lyon.



Détail d'une estampe de Marie Madeleine avec les deux cachets « L. A. À LA SAINTE-BAUME »

- Il s'agit de Jean François Lerein (ou Lerin), né le 18 juin 1815 aux Eppesses (Vendée), reçu à la Noël 1836 à Blois, décédé à Blois le 26 mars 1889.
- On ne connaît pas la primauté des cachets de Félix Hotin ou de Lambert Alphonse.



Une estampe de Marie Madeleine revêtue du cachet de Lambert Alphonse.

4. – Sophie Ulliac-Trémadeure mentionne en 1842 le livre de passage de l'ermite.

Sophie Ulliac-Trémadeure est une femme de lettres quelque peu oubliée aujourd'hui. Née à Lorient en 1794 et décédée à Paris en 1862, elle était la fille d'un ingénieur militaire. Après des traductions d'auteurs allemands, elle se lance elle-même en 1821 dans l'écriture de romans, nouvelles et de traités d'éducation. Elle publie jusqu'à la fin de sa vie une cinquantaine de titres dont plusieurs connurent un certain succès.

Parmi ceux-ci, il en est un qui apporte une petite information relative à la Sainte-Baume. Il s'agit de *Claude Bernard ou le gagne-petit, ouvrage de morale populaire*, publié à Paris en 1842 par la Librairie d'éducation Didier⁴. Ce livre conte les aventures et les efforts d'un jeune garçon qui cherche à se perfectionner dans son métier. L'ouvrage comporte de nombreux passages assez bien documentés sur le Compagnonnage, notamment dans les chapitres XIII et XIV. Ce dernier est d'ailleurs intitulé « Le Compagnonnage ». Le jeune Claude interroge à Langres un ancien compagnon coutelier du Devoir nommé Coulomey, contremaître dans un atelier. La description des usages, des buts, de l'esprit des compagnons est intéressante car elle va parfois à l'encontre des propos tenus par les personnages d'autres romans pour la jeunesse à la même époque⁵.

4. Consultable en ligne via Google books. Ce livre fut couronné par l'Académie française (prix Montyon).
5. Le Compagnonnage y est présenté comme une institution à caractère fraternel, un moyen d'éducation et de protection pour les jeunes ouvriers. Leurs actions pour obtenir un salaire décent ou s'opposer aux mauvais maîtres (par la mise en interdit des ateliers) y sont présentées comme des moyens légitimes. Seuls les excès dus aux rivalités entre Devoirs ennemis y sont dénoncés.



À la page 186, le contremaître évoque le passage à la Sainte-Baume : « Mais j'oubliais de vous dire que c'est du côté de Toulon, à la Sainte-Baume, qu'ils vont chercher leurs couleurs. Là se trouve le tombeau de Marie-Madeleine, que les compagnons vénèrent. Il y en a qui vont même jusqu'à Saint-Pilon en Italie ; ils montent à l'ermitage, et ils écrivent leur nom, avec une sentence ou bien une pensée, sur le registre de l'ermitte : tous ne sont pas capables de faire une chose comme celle-là, vous comprenez, et beaucoup s'en dispensent, mais non pas les *savants* ; on est bien aise de dire qu'on était en état de mettre quelque chose sur le livre de l'ermitte, puisqu'on y est allé. »

Bien entendu, « Saint-Pilon » n'est pas en Italie puisqu'il s'agit d'un petit monument érigé sur la falaise, au-dessus de la grotte. En dehors de cette inexactitude, ce passage est intéressant parce qu'il est daté de 1842. Il n'y est question que du passage à la Sainte-Baume, des couleurs, de l'ermitte (Lambert Alphonse) et de son registre, et non d'un passage à Saint-Maximin. Ce texte confirme celui des Mémoires du boulanger Arnaud (1859) qui évoque aussi sa rencontre avec l'ermitte le 13 décembre 1840. Le registre de Félix Hotin n'a été ouvert qu'en 1840 pour le réserver aux acheteurs de « ses » couleurs.

S. Ulliac-Trémadeure a publié son roman en 1842, trois ans, voire un an après le *Livre du Compagnonnage* de Perdiguier (l'édition de 1841 a été plus répandue), mais elle fait état de détails qui montrent bien qu'elle ne s'y est pas référée. Ont dû être publiées entre 1830 et 1840 des relations de voyages en Provence et en particulier à la Sainte-Baume qu'il reste à découvrir, et dont elle s'est peut-être inspiré. C'est l'accumulation de tous les indices renfermés dans des publications inattendues, qui permettront d'affiner notre connaissance des usages compagnonniques à la Sainte-Baume. Dans l'immédiat, notons bien qu'il y avait certainement jusqu'au début des années 1840 une véritable concurrence entre deux livres de passage et deux, voire plusieurs, commerces de couleurs à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume. Félix Hotin s'en est peu à peu arrogé le monopole à l'attention des seuls « vrais » compagnons du Devoir⁶.

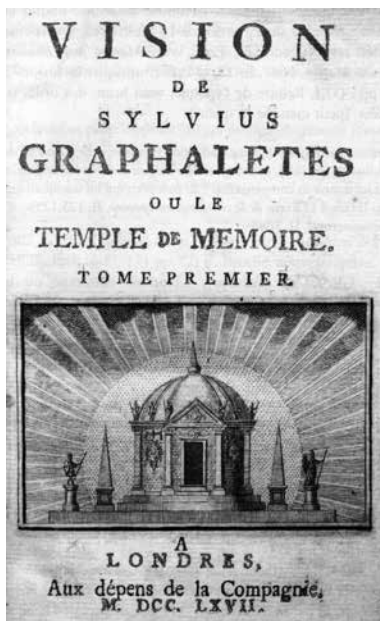
5. – La couleur de Gaspard Bernard n'était pas destinée qu'aux seuls compagnons charrons.

Dans le numéro 16 des *Fragments* nous avons exposé l'état des connaissances sur la couleur de Sainte-Baume réalisée dans les années 1860 par le compagnon charron Gaspard Bernard, *Bressan la Fidélité* (1824-1881). Illustrée de figures inspirées de dessins d'un autre compagnon charron, Philippe Leroux, *Tourangeau la Clef des Cœurs* (1831-1906), portant les lettres D P L D des compagnons charrons et diffusée par Gaspard Bernard, cette couleur relativement rare était-elle destinée aux seuls compagnons charrons ?

La réponse est négative. Une photographie d'un groupe de compagnons bourreliers du Devoir ayant adhéré à l'Union compagnonnique de Lyon, prise en 1892, nous montre l'un des compagnons revêtu de ce type de couleur sur laquelle il a placé sa couleur de l'Union.

Par ailleurs, le compagnon charpentier des Devoirs Robert Poisson, *Tourangeau la Vertu*, nous a montré deux couleurs noires (de

6. Concurrence qui s'est déplacée dès 1842 à Saint-Étienne, où les compagnons tisseurs-ferrandiniens ont commencé à diffuser un modèle analogue, puis à Montpellier (?) au début des années 1860 chez le charron Gaspard Bernard. Il reste à localiser d'autres « points de vente » de couleurs de Sainte-Baume, dont celui du modèle « avec Saint-Pilon », le plus ancien peut-être, que ne délivrait pas Hotin. Il est possible que Lambert Alphonse en ait aussi vendues, comme son successeur Honnoraty. Sur ces différents modèles, voir les *Fragments* n° 16, p. 144-145.

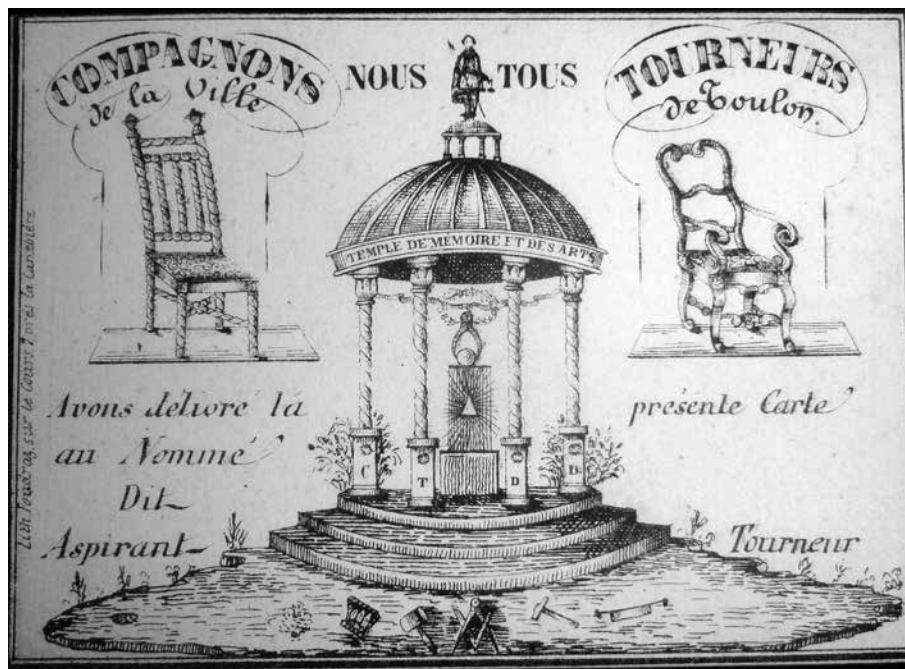


Le temple de Mémoire est une figure qui émerge au XVIII^e siècle et se perpétue au XIX^e, reprise par les compagnons, qui lui donnent un autre sens. Page de titre du livre *Vision de Sylvius Graphaletes ou le Temple de Mémoire*, imprimé à Londres en 1777.



Compagnon bourrelier du Devoir ayant adhéré à l'Union Compagnonnique (Lyon, 1892) revêtu d'une couleur G.B.

Couleurs de deuil modèle Gaspard Bernard ayant appartenu à un compagnon charpentier du Devoir (coll. R. Poisson).



Le « Temple de Mémoire et des Arts » sur une carte d'aspirant tourneur de Toulon (lith. Foudraz, sur le Cours, 7, près la canebière); s.d. (vers 1830). Centre de la Mémoire des Compagnons du Devoir, Angers.

deuil) frangées de fils d'argent, brodées des initiales UVGT des Soubises, en gothique. Or ces couleurs étaient celles du modèle Gaspard Bernard, étroites (5,5 cm). On nous en a aussi signalé une ayant appartenu à un compagnon cordonnier-bottier du Devoir.

Tout cela nous permet de conclure que ce modèle de couleur a non seulement été diffusé auprès des compagnons charrons du Devoir mais aussi vendu à des compagnons d'autres corps de métier, sans que l'on sache pour le moment où ils se les procuraient et pourquoi ils les achetaient de préférence à celles d'Audebaud. Étaient-elles moins onéreuses ?





Nous renouvelons notre appel à tous les lecteurs de ces lignes qui posséderaient ce type de couleurs et qui détiendraient des informations, même minimales, sur les compagnons qui les ont portées (en particulier leur métier et leur date de réception).

6. – Les deux premiers compagnons boulangers ont signé le registre le 9 avril 1861... sous un nom d'emprunt !

On a longtemps considéré que le premier compagnon boulanger du Devoir autorisé à signer le livre des passages détenu par les compagnons Hotin et Audebaud avait été Joseph Cesneau, *Manceau l'Ornement du Devoir*, le 25 février 1884⁷. Ce qui n'avait pas empêché Hotin d'avoir vendu des couleurs par correspondance au compagnon Constant Boutin le 2 mai 1862 et Audebaud de faire de même après lui. Mais de signature, il n'était point question avant 1884.

Or Laurent Bourcier, compagnon pâtissier resté fidèle au Devoir, vient de faire une découverte qui ramène les deux premières signatures 23 ans plus tôt, le 9 avril 1861.

En effet, sur le registre figurent les mentions suivantes :

« Boutin Constant Plein d'honneur de Saumur C. : passant plâtrier a passé à St-Maximin le 9 avril 1861 et a emporté les couleurs avec lui à la Ste Beume et à St Pilon.

Leclerc François L'aimable de Tours C. : passant plâtrier a passé à St-Maximin le 9 avril 1861 et a emporté les couleurs avec lui à la Ste Baume au St pilon. »

Or, on chercherait en vain sur les livres de réception des compagnons plâtriers les noms de Constant Boutin et de François Leclerc puisqu'il s'agit de... compagnons boulangers du Devoir ! Ils se sont tout bonnement fait passer auprès de Félix Hotin pour des plâtriers et ont modifié leur nom de compagnon selon la forme en usage chez eux.

Le premier, Constant Boutin, est né à Chinon (Indre-et-Loire) le 16 avril 1827 et a été reçu à Bordeaux à l'Assomption 1845 sous le nom de *Saumur Plein d'Honneur*. Ce fut une personnalité importante de l'histoire des compagnons boulangers, à la fois par ses démarches auprès des autres corps de métiers pour que le sien soit reconnu comme authentique, et comme militant de la lutte contre les placeurs. Il décéda à Paris-XIIe le 25 septembre 1890⁸.

Le second, François Louis Leclerc, est né à Saint-Christophe-sur-le-Nais (Indre-et-Loire) le 15 avril 1838 et a été reçu à Tours à l'Assomption 1857 sous le nom de *Tourangeau l'Aimable*.

Le passage de Boutin à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume s'inscrit dans sa visite de toutes les cayennes des compagnons boulangers, effectué entre février et avril 1861. Il est alors missionné par celle de Paris pour les informer de la reconnaissance qui vient d'être délivrée le 9 décembre 1860 par les compagnons cordonniers-bottiers, blanchers-chamoiseurs et tondeurs de drap, et il est chargé, entre autres missions, de leur remettre une copie de la constitution qui a été établie en cette circonstance.

Son arrivée à Marseille a eu lieu le 7 avril et à Toulon le 14. Deux jours après son arrivée à Marseille il emmène avec lui son jeune Pays

7. Sur le passage des compagnons boulangers du Devoir à la Sainte-Baume, voir : *Fragments* 14 : « Le passage des compagnons boulangers à la Sainte-Baume avant 1884 », p. 224-229 et *Fragments* 16 : « De nouvelles avancées sur la Sainte-Baume des compagnons du Devoir », p. 142-144.
8. Voir sa biographie par L. Bourcier sur le site du CREBESC (Centre de Recherches et d'Études sur la Boulangerie et ses Compagnonnages) en date du 7 janvier 2016.

Leclerc, qui devait être sur le tour à cette époque, pour une mission délicate⁹. Il ne s'agit pas pour eux de se présenter auprès de Félix Hotin comme compagnons boulangers, car s'ils avaient pu, à la rigueur, lui acheter des couleurs, ils n'auraient pas été autorisés à signer le registre.

C'est donc sous un nom de compagnon d'emprunt et en se présentant comme plâtriers qu'ils parviennent à leurs fins.

Tout cela appelle commentaires. La première question qu'on peut se poser est celle-ci : Hotin était-il dupe ou consentant ? On se souvient des propos du compagnon tailleur de pierre *La Sagesse de Bordeaux* : « Une convention faite avec le compagnon charron qu'il ne livrerait des couleurs qu'aux vrais compagnons du Devoir, mais malheureusement il a été trompé souvent lorsqu'il se trouvait absent, et que sa femme livrait ce qu'on lui demandait sans qu'ils ne l'avisassent de se faire voir leur livret se confiant ainsi à ce qu'ils ont bien voulu lui dire. »¹⁰

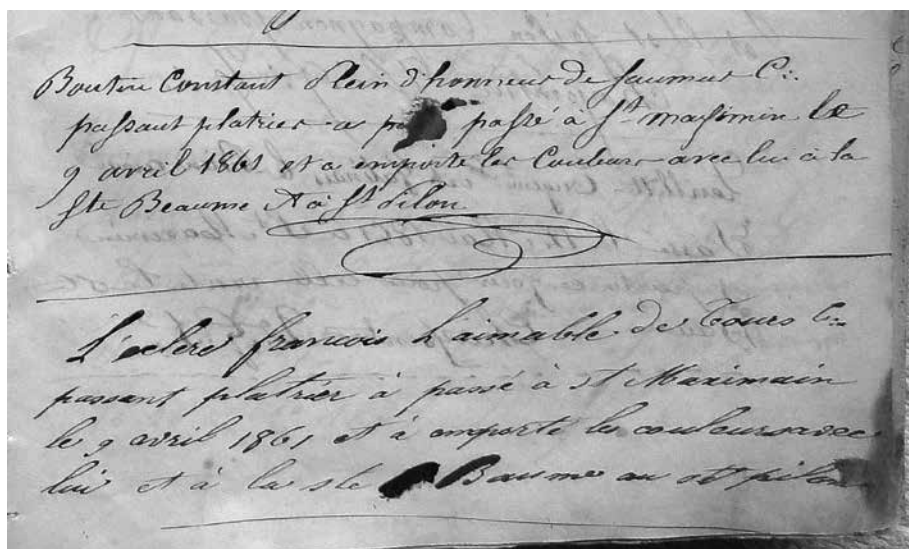
Mais on peut aussi imaginer qu'Hotin ait fermé les yeux, soucieux avant tout de vendre ses couleurs. Au demeurant, c'est bien ce qu'il fera un an plus tard, par correspondance, au même Constant Boutin.

On ajoutera que si nos deux boulangers se sont présentés avec leur canne à pomme d'ivoire blanche, la confusion était possible avec celles des compagnons passants plâtriers¹¹. Toutefois, le risque était grand pour eux de montrer les insignes gravés sur la pomme de leur canne et d'être ainsi dévoilés¹².

Pourquoi ont-ils signé le registre des passages ? Il faut replacer ce geste dans le contexte tendu des relations qui existaient alors entre les compagnons boulangers et tous les autres corps. Rejetés parce que leur naissance était obscure ou irrégulière, méprisés parce qu'exerçant un métier jugé peu qualifié, les compagnons boulangers n'ont eu de cesse de manifester de façon ostentatoire auprès de leurs ennemis qu'ils étaient *comme eux* afin d'obtenir leur reconnaissance. Et cette affirmation s'est traduite de diverses façons : port d'insignes aux oreilles, impression de lithographies, cérémonies (conduites, enterrements). Le passage à la Sainte-Baume s'inscrit dans cette volonté d'adopter les usages des autres corps du Devoir (on a vu qu'ils y sont venus au moins dès 1837, le cachet de Lambert Alphonse étant apposé sur la marque du compagnon *Poitevin l'Ami des Compagnons*, reçu à la Noël 1836). Il ne manquait plus que de signer le registre réservé aux véritables compagnons du Devoir pour se placer au même rang. Certes, au moyen d'une petite usurpation d'identité...

Les compagnons boulangers n'en étaient d'ailleurs pas à leur coup d'essai en la matière. Selon la tradition, le 9 novembre 1811 quatre d'entre eux se firent passer pour des doleurs et entrèrent en leur chambre puis en 1856-1857, à la faveur d'une indiscretion, J.-B. Entraygues, *Limousin Bon Courage*, se présenta comme compagnon fondeur dans les chambres des Quatre-Corps de Paris, Lyon et Bordeaux¹³. Comme on le voit, tous les moyens étaient bons pour entrer, même par effraction, dans la grande famille des compagnons du Devoir...

9. Plus jeune que Boutin, Leclerc lui servait de compagnon de route et peut-être de garde du corps.
10. Archives des compagnons passants tailleurs de pierre de Bordeaux, cité par L. Bastard : « Le pèlerinage et les couleurs de la Sainte-Baume : une invention du XIXe siècle ? » ; *Fragments d'histoire du Compagnonnage* n° 12, p. 24-25.
11. Dans ses *Mémoires d'un Compagnon du Tour de France* (1859), p. 298, J.-B. E. Arnaud, revenant de la Sainte-Baume avec l'un de ses pays, rencontra un ancien compagnon boulanger qui pensait avoir affaire à des compagnons « de la bâtisse » : « Vos joncs à pommes blanches me font croire que vous êtes Tailleurs de Pierres ou Plâtriers », leur dit-il, à quoi Arnaud répondit : « Nous ne sommes ni Tailleurs de Pierres ni Plâtriers, quoique portant comme eux des cannes à pommes blanches. »
12. La pomme de canne de C. Boutin est en effet gravée comme on peut le voir sur le site du CREBESC, à l'article précité. À moins que la gravure soit postérieure à cet épisode, suite à une perte ou un vol. Les pommes de cannes blanches, sans texte ni emblèmes gravés sont courantes avant le milieu du XIXe siècle, compte tenu des risques d'identification par la police à la suite de rixes ou de grèves, et Boutin a été reçu en 1845.
13. G. Papineau : *Les Compagnons boulangers et pâtisseries présentent l'histoire compagnonnique de leur corps d'état* ; Paris, 1979, p. 87-91.



Les mentions du passage à Saint-Maximin de Constant Boutin et de François Leclerc, pseudo compagnons plâtriers mais vrais compagnons boulangers, le 9 avril 1861.

7. – Les démêlés commerciaux de Pierre Audebaud avec Lucien Blanc.

Pierre Audebaud, *Saintonge la Fidélité*, compagnon tourneur du Devoir et « Père » des compagnons du Devoir auxquels il délivrait les couleurs de Sainte-Baume, s'était dans un premier temps montré favorable à la Fédération compagnonnique de tous les Devoirs réunis et y avait adhéré en 1879. Il pensait donc que ce mouvement fraternel et de réconciliation de tous les Devoirs voulu et présidé par Lucien Blanc n'était pas incompatible avec la délivrance des couleurs de Sainte-Baume initialement destinée aux seuls compagnons du Devoir reconnus et légitimes. Parallèlement, il s'était abonné au journal *Le Ralliement* et cotisait à la caisse de retraite du même nom.

Un épisode commercial le détermina à changer d'orientation et le mena définitivement au Ralliement, le mouvement opposé à la Fédération. Il écrivit à Lucien Blanc une lettre de démission pour qu'elle soit insérée dans son journal, ce qui, on s'en doute vu sa teneur acerbe, ne se fit pas. Il en adressa copie au journal *Le Ralliement* qui s'empressa de la publier dans son numéro 46 du 23 août 1885, p. 7 :

« St-Maximin (Var)

Monsieur Lucien Blanc

Vous devez être étonné que depuis quelque temps je ne montre plus le même empressement que je portais tout d'abord pour la propagation de votre journal, et le même zèle pour votre caisse de retraite; c'est que mes idées sur vos façons d'agir ont bien changé: comme tant d'autres de nos frères je me suis fié de prime abord à vos paroles douces, à vos promesses que tant de nos F.: ont taxé de fallacieuses, et surtout à votre semblant d'intérêt pour le C.: Je n'ai point voulu me séparer de vous sans me rendre compte par moi-même et m'assurer que le mécontentement de nos F.: à votre sujet était fondé.

J'ai donc depuis longtemps étudié toutes vos façons d'agir que j'ai mises en parallèle avec vos paroles; les rapports que

j'ai dû avoir avec vous m'ont beaucoup aidé à me convaincre que votre caisse de retraite, comme vos prétendus sacrifices de peines et d'argent dont vous vous flattez, ne tendent qu'à un but : vos intérêts particuliers, aux dépens de notre Société à laquelle je vois avec peine que vous voulez faire subir une transformation qui, à mon avis comme à celui de tout homme sensé, sera la ruine, où les discordes inévitables que vous avez déjà commencé à soulever la conduiront, beaucoup de nos F. : s'en sont déjà aperçus et se sont séparés de vous ; l'on vous accuse même de vouloir fondre notre Société dans une vaste Société de secours mutuels. Renoncez à cette curée, puisque c'est l'intérêt qui vous fait agir ainsi ; vous pourriez vous en repentir, les F. : qui vous suivent encore finiront par ouvrir les yeux comme tant d'entre nous qui nous séparons de votre bouteille à l'encre après y avoir cherché en vain la lumière que nous n'avons pu trouver, et pour cause.

Abandonnez ce jeu de contradictions constantes qui a été pour moi-même une des principales causes qui me font me séparer de vous ; je conserve votre correspondance qui suffirait pour désillusionner les plus incrédules, et qui aura l'honneur de faire son Tour-de-France.

Mieux serait de vous séparer complètement de nous, notre Société ayant toujours eu pour base ses vieux usages et son honnêteté, et de former une Société nouvelle dont vous seriez le fondateur, le père et le Grand-Maître, et que vous nommeriez comme bon vous semblerait, mais du moins respectez notre Compagnonnage. Considérez donc cette lettre comme un dernier refus à concourir à votre caisse qui, je crains fort, ressemble au tonneau des Danaïdes. Je me range au Ralliement, à lui je donnerai mon obole et ferai mon possible pour qu'il soit plus connu et qu'il persévère dans l'union, l'honnêteté et la concorde, base essentielle de toute société.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer.

Audebaud, dit Saintonge-la-Fidélité

C. : Tourneur D. : D. : »

Ce que Pierre Audebaud ne précisait pas dans son courrier à Lucien Blanc, ce sont les motifs d'ordre commercial qui l'avaient déterminé à rompre avec la Fédération. Le rédacteur du *Ralliement*, Jules Boudin, se chargea de les exposer. Son exposé peut paraître mesquin et il n'était certes pas dénué de mauvaises intentions à l'encontre du fondateur de la Fédération Compagnonnique, mais il est aussi instructif sur l'enjeu que représentait pour les deux tendances du Compagnonnage le monopole des couleurs et des écharpes, auxquelles les compagnons d'alors étaient bien plus attachés qu'aujourd'hui. De plus, de par son métier de tisseur, il était bien au fait du prix des étoffes, ce qui rend ses lignes crédibles :

« Notre digne ami Audebaud nous prie de bien vouloir insérer sa lettre de démission qu'il a envoyée au C. : Blanc, Président

de la Caisse de Retraites de Lyon, sachant d'avance que celui à qui elle s'adresse ne voudrait pas l'insérer dans son journal. Nous avons voulu laisser passer quelque temps, espérant toujours la voir figurer dans la Fédération, nous n'avons plus de raison, aujourd'hui, pour attendre plus longtemps, et nous ne pouvons que donner entière satisfaction à notre ami Audebaud, puisqu'il est abonné à notre journal depuis longtemps, de plus il fait partie de notre Caisse de Retraites, comme membre participant, ce qui lui permet de se servir de notre organe, comme étant en communion d'idées avec nous.

La décision que vient de prendre notre ami nous met tout-à-fait à notre aise, car nous admettions difficilement que l'on puisse faire partie de deux Sociétés à la fois, étant toutes les deux en contradiction.

De deux choses l'une, il fallait qu'il appartienne à l'une ou à l'autre, mais non aux deux à la fois. Le Ralliement est opposé à ce que veut la Fédération : nos lecteurs en connaissent les raisons et nos adversaires aussi.

Dans sa lettre, notre ami fait allusion à la correspondance échangée entre le C.: Blanc et le C.: Audebaud. Nous l'avons entre les mains depuis longtemps, il nous a été facile de nous rendre compte des griefs pour lesquels se plaint le C.: Audebaud.

Il ressort clairement que le C.: Blanc, pour s'assurer le concours du C.: Audebaud, lui fit la promesse de lui faire avoir la vente des écharpes. Notre ami fit pour le mieux en faveur de la Fédération, soit pour des adhérents à la Caisse de Retraites, soit pour des abonnements; cela lui est d'autant plus facile que sa situation du monopole des couleurs le met en relations avec la plupart des Compagnons.

Notre ami Audebaud comptait toujours sur la promesse qui lui était faite, mais le temps s'écoulait, et rien de nouveau ne survenait; de guerre lasse le C.: Audebaud finit par croire qu'il était la dupe du C.: Blanc, et ce dernier, pressé de questions, finit par répondre au C.: Audebaud: « Le Conseil fédéral ne veut pas céder le monopole des écharpes. »

Est-ce bien le Conseil qui ne voulut pas, ou est-ce le C.: Blanc lui-même; on peut se servir de cette hypothèse, car on sait parfaitement que le C.: Blanc a une certaine influence sur tous les CC.: qui l'entourent.

Dans une lettre il disait: « Je paie les écharpes 8 fr. et je les vends 10 fr., il y a 2 fr. pour la Caisse de Retraites. »

Le C.: Audebaud répondait: Je vous les livrerai à meilleur marché, c'est-à-dire à 7 fr., et, à ce prix, je réaliserai de beaux bénéfices.

Pourquoi le C.: Blanc n'accepta-t-il pas cette offre? Parce qu'il ne les payait pas le prix qu'il avait accusé au C.: Audebaud.

Nous sommes à même de dire exactement ce que coûtent les écharpes, ce qu'elles se vendent et les bénéfices que cela

rapporte au C.: Blanc, puisqu'il dit les vendre 10 fr. et les payer 8 fr., et qu'il y a 2 fr. pour la Caisse; il n'y a, d'après ce compte, du bénéfice que pour la Caisse. Mais comme le prix d'achat n'est pas exact à celui qui est mentionné plus haut, nous pouvons conclure que le C.: Blanc bénéficie du surplus.

Nous croyons déjà entendre des voix qui nous disent: mais qu'est-ce que cela peut bien vous faire? Nous répondons: Cela nous est tout-à-fait indifférent: ce que nous voulons faire voir à nos lecteurs c'est que le C.: Blanc (admettons même la Fédération), font un vrai négoce de leurs écharpes. Nous ne sommes plus étonnés si l'on voulait à un certain moment que l'écharpe remplace les couleurs. Ce n'est qu'à ce point de vue que nous traitons la question, tant mieux si nous sommes dans l'erreur et si nous portons un jugement téméraire; ceux qui ne disent rien, leur silence est très souvent mal interprété.

Nos renseignements nous permettent d'affirmer qu'un fabricant de rubans de Saint-Étienne, ayant eu en main un type-échantillon, offrit au C.: Audebaud de lui livrer des écharpes à raison de 5 fr. 30, et le 14 % d'escompte; ce qui met l'écharpe à 4 fr. 51. Il est plus que probable que le C.: Blanc ne les paie pas plus cher, il n'aura pas confirmé de commandes, sans avoir consulté plusieurs fabricants; s'il en est autrement, le C.: Blanc peut s'adresser au fabricant: Place Marengo, à St-Étienne (Loire).

D'après ces derniers chiffres, il n'est pas difficile de se rendre compte, exactement, des bénéfices que rapporte la vente d'une seule écharpe:

Achat: 4.51

Pour la Caisse: 2

Bénéfice: 3.49

Total: 10.

Voilà comment on négocie sur l'emblème fédéral; il fut facile au C.: Audebaud de comprendre le pourquoi on ne voulut pas tenir la promesse qui lui avait été faite. On ne voulait pas faire tort à la caisse. D'après la réponse du C.: Blanc disant: le Conseil ne veut pas! il n'en persista pas moins à se servir du C.: Audebaud, si toutefois ce C.: avait bien voulu se prêter à ses fantaisies, car dans une lettre il lui fut demandé avec insistance l'histoire de St-Maximin et de la Ste-Baume. Il va sans dire que le C.: Audebaud ne voulut pas plus longtemps se mettre entièrement à la disposition du C.: Blanc; il ne lui donna pas les renseignements demandés, et la glace fut rompue.

Le C.: Audebaud, sans que pour cela nous lui ayons fait aucune avance, nous promet son concours, et propagera le *Ralliement* le plus qu'il pourra. Nous lui savons un gré infini pour cette détermination; il est facile de voir que nos idées ne tendent rien moins qu'à unir les CC.:, et ces derniers en



s'inspirant de ces sentiments, activeront cette union. C'est là toute notre ambition et les vœux que nous ne cesserons de faire pour atteindre ce but. »

La publication de la lettre de Pierre Audebaud et surtout le commentaire de Jules Boudin provoquèrent une vive réaction de Lucien Blanc, qui exigea la publication de sa réponse dans le *Ralliement*, ce que son rédacteur ne fit pas, campant sur ses positions. Devant sa réaction, Lucien Blanc publia dans *La Fédération compagnonnique* n° 106 du 4 octobre 1885, p. 145-148, sa réponse à P. Audebaud et à J. Boudin. Nous les reproduisons ci-dessous, épargnant au lecteur les longs échanges sur les méfaits du *Ralliement* et les bienfaits de la Fédération, tout comme ceux de Jules Boudin, mais en sens inverse. Les tensions étaient très vives entre les deux tendances du Compagnonnage de cette époque (les conservateurs et les modernes), et elles sont, d'une certaine façon, restées celles d'aujourd'hui.

« RÉPONSE AU RALLIEMENT

Le rédacteur du *Ralliement* ayant répondu d'une manière embarrassée à la rectification que nous lui avons demandée, nous force, à regret, à une réponse catégorique ainsi qu'à la publication de ses articles et des nôtres, chose que nous aurions voulu éviter, dans l'intérêt même du Compagnonnage. Mais la mauvaise volonté de notre contradicteur nous force à sortir du silence que nous avons gardé jusqu'à ce jour. [...] Sur le refus du *Ralliement*, surtout sur l'instance de nos amis, je publie dans notre organe la lettre du C.: Audebaud, la réponse qui lui a été faite, l'article du *Ralliement* concernant les écharpes, ainsi que ma réponse; les lecteurs jugeront. »

Après avoir reproduit la lettre de Pierre Audebaud que *Le Ralliement* avait publiée le 23 août 1885 (voir ci-dessus), Lucien Blanc donna la réponse qu'il lui avait faite:

« LYON, le 8 août 1885.

Monsieur AUDEBAUD, négociant à St-Maximin.

Rien ne m'étonne de votre part; pas plus le retard de votre réponse que la cessation de propagande pour le journal, comme pour la caisse de retraite, pas même le changement de vos idées que j'avais crues franches et loyales.

Quant à ma manière d'agir, elle est aujourd'hui ce qu'elle a été, et ce qu'elle sera: faire du bien, autant que je le pourrai, à mes semblables, non par des paroles doucereuses et fallacieuses, mais par des actes de désintéressement assez connus pour vous mettre au défi de prouver le contraire.

Les CC.: qui, comme vous le dites, m'abandonnent, ont probablement d'autres griefs contre moi que ceux que vous m'imputez, et qu'ils n'osent pas avouer, car ma façon de faire et d'agir, soit en paroles ou écrits, se concorde parfaitement avec les actes de ma vie commerciale et compagnonnique.



Publicité de P. Audebaud dans le journal *Le Ralliement* (1885).

La caisse de retraite, dont vous avez l'air de critiquer le dépôt de fonds, fait à la maison dans un but d'intérêt particulier au détriment des adhérents, n'est qu'une grossière calomnie, vu que tous les intéressés peuvent vérifier la comptabilité, les titres et les espèces, renfermés non dans le fameux tonneau auquel vous faites allusion, mais bien dans une caisse en fer spéciale, comme vous l'avez fort bien vu à Bordeaux, où même des adversaires de l'institution ont approuvé et certifié la véracité des faits annoncés et écrits.

Vous prétendez que je veux faire subir une transformation au Compagnonnage, pour en être un jour le grand-maître. Vous savez bien que je n'ai pas cette prétention et que c'est tout le contraire; que je ne veux rien faire par moi-même, et que nous ne demandons que les réformes nécessaires à toutes les institutions de l'époque, afin de faire des sociétés compagnonniques avec le concours de tous les CC.: dévoués, et l'appui de la majorité des corporations actives, une association solidaire pour développer l'art professionnel de chaque métier, et créer aussi des caisses de prévoyance dont le grand-maître serait tous les CC.:, et l'autorité une commission nommée par la majorité d'un congrès.

Ce ne sont pas vos conseils ni vos menaces qui pourront me faire détourner de la voie que je me suis tracée avec l'assentiment des honnêtes CC.: qui n'auront pas plus que moi à se repentir du progrès qu'ils veulent faire au compagnonnage, en luttant contre des préjugés égoïstes qui ne sont plus de notre époque. La Fédération travaille au grand jour et fait la lumière partout. La contradiction que vous y trouvez est celle que vous vous faites à vous-même, et puisque vous prétendez désillusionner les plus crédules à notre cause, vous n'avez qu'à faire plus de lumière que nous. Oui, notre société a été fondée sur des bases honnêtes et rien ne saura nous en détourner.

Le Compagnonnage, comme toutes les anciennes institutions doit être modifié par de sages et prudentes réformes, et, d'autres que moi l'ont écrit et chanté aux applaudissements de tous les CC.: amis du progrès.

Vous nous menacez de nous retirer votre concours et de prêter à d'autres votre influence; cela se comprend. La Fédération ne s'occupe pas des intérêts particuliers. Il n'y a donc rien d'étonnant que vous l'abandonniez.

Vous parlez de former une société nouvelle, l'expérience en est faite, et si elle n'a pas réussi à tout englober dans son sein, c'est probablement qu'il lui manquait le concours de quelques CC.: que vous saurez lui désigner.

Quant au respect du Compagnonnage, la Fédération et ses adhérents sauront le garder sans avoir besoin de recommandation.

Voilà, mon cher Monsieur, ce que Provençal le résolu tenait à vous dire, en vous présentant ses civilités compagnonniques. »



Suivaient plusieurs colonnes consacrées à justifier le prix des écharpes fédérales, avec production d'un courrier du fabricant stéphanois J.-B. Neyret, dont la lecture est suffisamment fastidieuse pour en épargner les lecteurs.

Que retenir de cet épisode? D'abord, et cela est peu connu, que Pierre Audebaud fut tenté par le courant fédéral de Lucien Blanc. Membre d'un compagnonnage en déclin, celui des tourneurs du Devoir, il pensait logiquement, comme ses Pays, que la Fédération était la bonne voie pour redynamiser le Compagnonnage et en particulier les petites sociétés. Ceci explique peut-être pourquoi il a permis le 25 février 1884 aux compagnons boulangers de signer le registre des passages à la Sainte-Baume, dans un esprit d'ouverture et de fraternité.

Ensuite, on peut imaginer que le projet de Lucien Blanc était d'investir le fief des compagnons du Devoir – la Sainte-Baume – en y diffusant les nouvelles écharpes de la Fédération par le truchement de Pierre Audebaud. La substitution des écharpes fédérales aux couleurs anciennes et au modèle Audebaud, était essentielle car un compagnon se définit par ses attributs et les couleurs revêtent une dimension quasi-sacrée. Mais le projet échoua pour des raisons diverses, dont des motifs commerciaux.

En guise d'épilogue, on notera que le conseil suprême du Ralliement, à Nantes, en sa séance du 8 mars 1886, s'empressa d'élever Pierre Audebaud à la dignité de chevalier de l'Ordre de Maître Jacques et du Père Soubise¹⁴. Quant à Lucien Blanc, il fit preuve d'une constance et d'une absence de rancune remarquables, puisque le 6 mai 1887 il renouvelait son appel en ces termes :

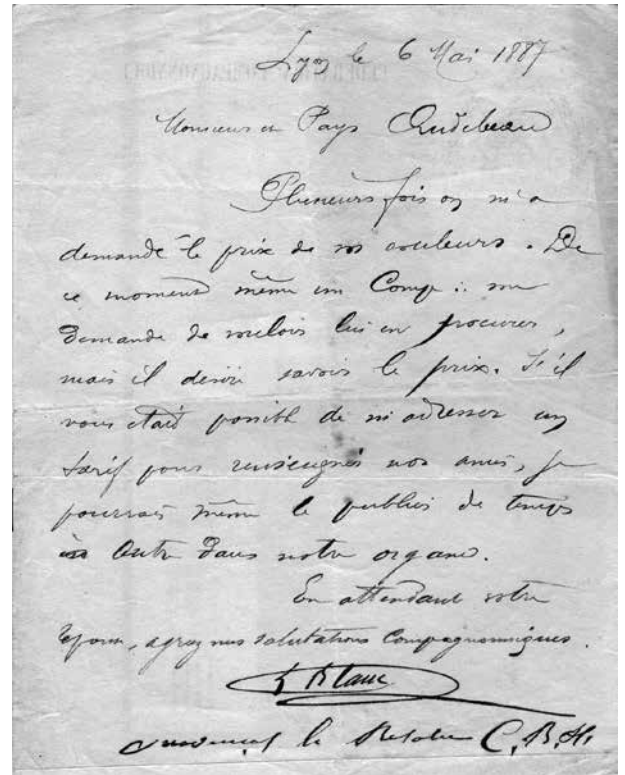
« Monsieur et Pays Audebaud,
Plusieurs fois on m'a demandé le prix de vos couleurs. De ce moment même un Comp. : me demande de lui en procurer, mais il désire savoir le prix. S'il vous était possible de m'adresser un tarif pour renseigner nos amis, je pourrais même le publier de temps à autre dans notre organe. En attendant votre réponse, agréez mes salutations compa-

gnonniques.

L. Blanc

Provençal le Résolu, C.B.H. »¹⁵

Les tensions des années 1874-1889, où s'affrontent le Ralliement et la Fédération, sont donc marquées par la volonté des deux courants de conserver la maîtrise de leurs villes, de leurs corporations, des hauts-lieux compagnonniques (la Sainte-Baume est le principal) et d'attirer à eux les personnalités les plus marquantes des Devoirs. Pierre Audebaud fut de celles-ci, mais d'autres figures hésitèrent quelque temps avant de rejoindre la Fédération ou le Ralliement.



Lettre de Lucien Blanc à Pierre Audebaud, 6 mai 1887 (photo René Lambert).

14. *Le Ralliement* n° 59, 14 mars 1886, p. 6. Furent aussi promus chevaliers lors de la même séance: le compagnon menuisier Hippolyte Coulet, Hippolyte le Languedoc, le compagnon tisseur-ferrandier Jean-Baptiste Bourguet, Forézien Bon Désir, le compagnon cordonnier-bottier Arthur Prédhumeau, Poitevin le Fidèle Vertueux et le compagnon cloutier Louis-François Richard, La Bonne Société le Breton.

15. Document communiqué par René Lambert.

8. – Quand Marie Madeleine divisait au lieu d'unir les compagnons...

La Sainte-Baume et la figure de Marie-Madeleine ont été fédérateurs des compagnons du Devoir tout au long du XIX^e siècle et particulièrement à partir des années 1880. En effet, c'est à ce moment que se développe le mouvement du Ralliement, qui veut contrer l'expansion de la Fédération compagnonnique de tous les Devoirs réunis. Autant la Fédération se veut moderniste, progressiste, peu attachée aux éléments identitaires de chaque société, autant le Ralliement est conservateur, arc-bouté sur la certitude que le legs de ses anciens doit être préservé coûte que coûte.

Dans ce contexte s'élabore le personnage d'une Marie-Madeleine « patronne » des compagnons du Devoir, attribut qui sera oublié durant l'entre-deux-guerres mais reviendra en force avec la fondation de l'Association ouvrière des compagnons du Devoir. La lettre suivante, du 15 juillet 1884, adressée au journal *Le Ralliement* (n° 20, 27 juillet 1884), témoigne de cette volonté de rassembler les vrais compagnons du Devoir autour d'elle :

« Nîmes, 15 juillet 1884.

Compagnons du D.:réunis de Nîmes.

À.:E.:F.:¹⁶

La présente est pour vous donner connaissance d'une décision prise par les anciens Compagnons du Devoir réunis de la ville de Nîmes, dans une assemblée tenue à cet effet et vous prie de bien vouloir l'insérer dans votre estimable journal.

Les anciens Compagnons du Devoir se conformant aux principes et aux traditions compagnonniques, et voulant perpétuer les usages de notre belle institution, se sont proposé de faire une fête, comme c'est l'usage dans toutes les corporations. Ils ont également cherché dans le calendrier un nom qui pourrait le plus rallier tous les corps de métier qui sont dans le Compagnonnage.

Ils ont pris pour date le 22 juillet, fête de Sainte Marie-Madeleine, ce nom ayant toujours été honoré par les enfants de M.:J.: et du P.: S.: Honoré en portant sur nos couleurs l'empreinte de son image. Vénérée également par les visites que lui font tous les Compagnons, ou tout au moins le désir faire à la Sainte-Baume, en Provence, - voyage très agréable pour les Compagnons du Devoir.

En conséquence, les anciens Compagnons du D.:réunis de la ville de Nîmes feront leur fête le dimanche 27 juillet (le 22 se trouvant dans le courant de la semaine).

Notre fête se compose d'une fête le matin et le soir banquet dont la souscription est fixée à 3 fr. 75.

Le banquet se fera à l'hôtel de Paris, place de la Couronne. Recevez, A.:E.:F.:, les salutations fraternelles de vos tout dévoués frères, CC.:D.:D.:.

16. Amis et Frères. Les abréviations qui suivent signifient: Maître Jacques et du Père Soubise; Compagnons du Devoir; Compagnon Passant; Compagnon tisseur-ferrandier du Devoir.

Pour la Société D.:D.: réunis,
Bourgoin dit Manceau la Douceur, C.:P.: charpentier;
Farjon dit Languedoc la Vertu, C.:T.:F.:D.:D.: »

L'initiative fut peu appréciée par la Fédération compagnonnique de tous les Devoirs réunis, d'une part parce qu'elle allait à l'encontre de l'esprit fédéral qui visait à rassembler tous les compagnons des trois rites et non seulement ceux du Devoir, d'autre part parce que son caractère traditionnel et religieux allait à l'encontre de l'esprit laïque et progressiste de la Fédération.

Voici le billet qu'elle fit insérer dans le journal *La Fédération* n° 78 du 17 août 1884, p. 126 :

« LES COMPAGNONS DU DEVOIR.

Un compagnon du devoir nous écrit de Nîmes :

« Un groupe de compagnons de différents corps d'état, désirant faire revivre le compagnonnage avec ses anciens préjugés, a décidé de faire dire une messe en l'honneur de Sainte-Madeleine, leur patronne à l'église Ste-Perpétue (qui ne perpétue rien).

Malgré les invitations par lettres et par la voie de la presse, malgré les convocations à domicile, ils n'ont pu se réunir qu'une dizaine à cette messe, sur 150 à 200 compagnons qu'il y a dans Nîmes ou dans les environs. »

Ce qui fait à peu près cinq pour cent. Il n'y a vraiment pas de quoi encourager les partisans de vieilles coutumes. »

9. – Marie Madeleine fêtée par les Anciens Compagnons du Devoir Réunis de Nîmes.

Il faut croire que les remarques critiques de la Fédération ne découragèrent pas les compagnons du Devoir de Nîmes puisqu'ils renouvelèrent leur fête plusieurs années de suite et l'on peut lire le compte rendu de celle de 1885 dans *Le Ralliement* n° 47 du 13 septembre :

« Nîmes, le 27 août 1885.

Chers Pays,

Nous avons l'honneur de vous écrire, vous accusant réception de votre estimable journal le *Ralliement*. Veuillez donc insérer, si vous le jugez à propos, le compte rendu de la fête compagnonnique célébrée le 26 juillet, par la S.: des anciens CC.: du D.: réunis de notre ville.

Nous conformant aux usages et traditions usitées dans le compagnonnage, le matin du 26 les Compagnons en grand nombre, Rouleur en tête, prirent place en voitures découvertes, tous parés de leurs couleurs, pour assister au service divin dit pour la circonstance. Ensuite ils se sont rendus à l'hôtel de Paris, faisant cortège, couleurs déployées au vent. Le tour de ville accompli à deux heures, les CC.: se rendirent au lieu désigné par le banquet, et pendant ces agapes toutes fraternelles une conversation joviale anima tous les convives.

Au dessert, un C.: fit lecture d'un acrostiche fait pour la circonstance, que vous trouverez ci-joint et que vous porterez à la connaissance de vos lecteurs, si bon vous semble, espérant, cependant, qu'il fera plaisir à lire. Cette lecture faite, les bravos unanimes éclatèrent et firent voir au C.: qui en est l'auteur que ses bonnes paroles étaient goûtées et appréciées par tout l'auditoire. Aussitôt les chants furent entonnés et se prolongèrent jusqu'à la fin du banquet.

On se quitta à huit heures du soir, tous très satisfaits de cette belle journée, passée trop précipitamment; aussi tous les CC.: se promirent d'en faire autant l'année prochaine.

Rien autre chose à vous dire pour le moment, si ce n'est que nous sommes avec vous de cœur et souhaitons la réalisation des vœux que vous faites pour le bien du compagnonnage.

Farjon¹⁷, dit *Languedoc la Vertu*, C.: Tisseur F.: D.:D.:
Chadeau, dit *Poitevin le Secret*, C.: Maréchal F.: D.:D.:
Létourneau, dit *Manceau l'Espérance*, C.:P.:Charpentier D.:D.:

Lautier, dit *Beaucaire le Bien-Aimé*, C.: P.:Charpentier D.:D.:
Morlière, dit *Dauphiné le Bienfaisant*, C.: Maréchal F.: D.:D.:

Salut, trois fois salut, à vous tous Devoirants
A mis fêtons ce jour, pour nous, pour les absents,
Ici pour le devoir, la gaîté nous convie,
Noyons donc nos chagrins dans nos coupes rougies.
Trinquons à la santé de tous bons Compagnons,
Et portons un toast à leur prochaine union,
Maudissons la discorde, avec ses déchirures,
Arrière, renégats, vous qui fûtes parjures,
Retirez-vous au loin, indignes compagnons,
Il faut, dans le Devoir, marcher à l'unisson.
Éloignez-vous aussi, vous qui errez dans l'ombre,
Mais vous, vrais compagnons, vous qui êtes le nombre,
Artistes de talent, ouvriers intelligents,
De notre beau Devoir, le plus bel ornement,
Entrez, et montrez-vous fils d'une vieille race,
Livrez-vous au travail et prenez votre place
Entre la science et l'art; de chefs-d'œuvre nouveaux
Illuminez le sol; confondez vos rivaux.
Nous serons fiers de vous, vous serez notre gloire,
Et nous mettrons vos noms au temple de mémoire¹⁸
Pour qu'aux âges futurs les jeunes aspirants,
Regardant vos travaux se fassent Devoirants.
Oubliant nos querelles et ce qui nous divise,
Tous les enfants de Jacques et de Soubise,
Ensemble, désormais, puissent-ils faire voir
Germer dans le pays l'unité du Devoir,
Entrelacer enfin l'accord et l'harmonie.
Le tour de France, alors, étant chose d'envie,
Entraînera vers lui de nouvelles ardeurs.

17. Jean Farjon, *Languedoc la Vertu*, compagnon tisseur-ferrandier du Devoir, reçu à Tours le 13 août 1854 (pour l'Assomption). Après son tour de France il se retira à Nîmes, d'où il était originaire. Il est l'auteur de l'acrostiche SAINTE MARIE MADELEINE PROTÈGE LE DEVOIR, qui suit le compte rendu, ainsi que du poème lu à la fête de 1888. Ces deux poèmes sont intéressants car la Sainte-Baume et Marie Madeleine ont, curieusement, assez peu inspiré les compagnons poètes et chansonniers avant que la chanson du compagnon menuisier du Devoir Pierre MORIN ne s'impose au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

18. L'emploi de l'expression était courant dans la littérature compagnonnique du XIXe siècle et il n'est pas étonnant que le compagnon charron Gaspard Bernard ait fait figurer sur son modèle de couleurs l'image d'un temple portant ces mots.

Dévoués au Devoir, ces jeunes travailleurs,
Enorgueillis et fiers d'être au compagnonnage,
Voulant perpétuer ce sublime héritage,
Orneront nos sentiers de travaux glorieux.
Ils verront, ces enfants dignes de nos aïeux,
Régner entre eux: la paix!

Farjon
dit *Languedoc la Vertu*, C.: tisseur F.:D.:D.: »¹⁹

La fête se renouvela en 1886. Le 1^{er} août, les anciens compagnons du Devoir réunis se formèrent en cortège, avec cannes et couleurs, précédés du rouleur, pour se rendre à l'église Saint-Rodic. Puis ils participèrent à un banquet au cours duquel « un toast [fut] porté en l'honneur de sainte Madeleine, aux deux fondateurs, Jacques et Soubise, à tous les bons CC.:D.:D.:, sans oublier le Ralliement et ses défenseurs. »

Nous donnons également le compte rendu de la fête de 1888, chacune de ces relations apportant des compléments d'information sur l'organisation et le déroulement de cette fête.

Voici le texte publié dans *Le Ralliement* du 23 septembre, p. 6-7 :

« Nîmes, le 8 août 1888.

Chers Pays,
Après vous avoir témoigné notre amitié fraternelle, nous vous dirons par cette lettre que la S.: des A.:C.:D.:D.:de la ville de Nîmes a célébré sa fête de Ste-Madeleine qui tombe le 22 juillet, le 5 août courant. Comme les années précédentes une messe où les Compagnons assistaient a été dite à cette occasion en l'église Ste-Baudèle²⁰. Puis on s'est rendu à l'hôtel de Paris, place de la Couronne pour assister à un banquet qui, commencé à 1 heure s'est prolongé jusqu'à 5 heures du soir. Il va sans dire que la plus grande cordialité a régné pendant tout le repas et que le vin et la chanson se sont unis ensemble pour nous égayer et nous réjouir. Une poésie nous a été dite par le Pays Languedoc la Vertu, C.: Tisseur²¹, dont nous vous envoyons la copie pour que vous puissiez en disposer à votre gré. Après le repas nous sommes montés en voiture et nous sommes allés nous rafraîchir dans la campagne, puis nous sommes revenus, nous avons touché le verre encore une fois et nous nous sommes séparés en nous serrant la main et en nous promettant de nous trouver tous au rendez-vous l'année prochaine et même avec l'espoir d'être bien plus nombreux.

Rien à vous dire pour le moment si ce n'est de recevoir les salutations fraternelles de vos dévoués F.: et A.:

Languedoc la Vertu, Compagnon tisseur-F.:
Lorrain le Soutien du Devoir, C.: Ferblantier. »

Voici le texte du poème de Jean Farjon, fort bien composé, qui imagine Marie Madeleine guidant les compagnons de passage à la Sainte-

19. Suivent les encouragements de Jules Boudin, rédacteur du Ralliement, que nous n'avons pas reproduits.

20. L'église bâtie sous ce vocable dans les années 1867-1877 est dédiée à Saint-Baudile, martyr nîmois du III^e siècle (note de R. Lambert).

21. Jean Farjon, *Languedoc la Vertu*, compagnon tisseur-ferrandier du Devoir, reçu à Tours le 13 août 1854 (pour l'Assomption). Après son tour de France il se retira à Nîmes, d'où il était originaire.

Baume, brodant leurs couleurs et les leur offrant. Ce « tissu portant une image représentant le jardinier » correspond à tous les modèles de couleurs de Sainte-Baume où figure la scène du *Noli me tangere*.

« LA MADELEINE

S'il faut en croire la légende
Qui veut que chaque Compagnon
Du grand roi Salomon descende,
Nous sommes vieux par ce dit-on.

Elle veut aussi qu'en Provence
Quelques hommes mystérieux
Dans un lieu sûr, avec silence,
Cachent un dépôt précieux.

Et que sur cette terre aride
Aussi muette qu'un tombeau,
Depuis quelqu'un veille et vous guide
Comme aujourd'hui fait Audebaud.

Ce lieu qu'on nomme Ste-Baume,
Le Compagnon dans tous les temps,
En pèlerin, en honnête homme,
Là visité toujours content.

Fuyant un peuple décide,
Une servante du Seigneur
Du côté de la plaine humide²²,
Vint là pour cacher sa douleur.

Oui cette femme encore jolie,
En cet endroit fixa son sort,
Un crâne était sa compagnie,
Et n'espérait que dans la mort.

On dit que cette pénitente,
Que la foi seule avait vaincu,
Pendant plus de trente ans d'attente,
Dans ce désert elle a vécu.

Qui sait ? Peut-être Madeleine,
Dans un répit de ses douleurs,
Pour distraire son âme en peine,
En son temps brodait nos couleurs.

À son Dieu tout à fait soumise
Il me semble que je la vois,
Étant tranquillement assise
À côté d'une croix de bois.

Les yeux fixés dans la vallée,
Matin et soir elle était là,
Voyant venir l'inconsolée
Le Compagnon de ce temps-là

22. La « plaine humide » est la plaine du Jourdain (« Lot leva les yeux et vit toute la plaine du Jourdain qui était entièrement arrosée »; Genèse, 13, 10.)



Et se levant à son approche,
Avec un signe de sa main,
Elle lui faisait voir la roche
Et le mettait sur son chemin.

Aussi le Compagnon fidèle,
Avant d'abandonner ce lieu,
En retournant passait près d'elle
Pour lui dire un dernier adieu.

Et la sainte selon l'usage,
Lui remettait sans un denier,
Un tissu portant une image
Représentant le jardinier.

C'était les traits du divin maître,
Et le Compagnon du Devoir,
Portant le Christ sans le connaître,
Portait son Dieu sans le savoir.

Quoiqu'il en soit, quoi qu'on en pense,
Ce souvenir de la Provence
Fera toujours des envieux.
Les Compagnons jeunes ou vieux,
Dans le bien-être ou l'indulgence
De le porter sont glorieux.

Juillet 1888

J. Farjon

dit Languedoc la Vertu, C.:T.:F.:D.:D.:»



Le Christ en jardinier et Marie Madeleine (*Noli me tangere*), détail d'une couleur (modèle « au Saint-Pilon »). Photo R. Lambert.

10. – La relation de « petits voyages » à la Sainte-Baume par des compagnons charrons en 1885.

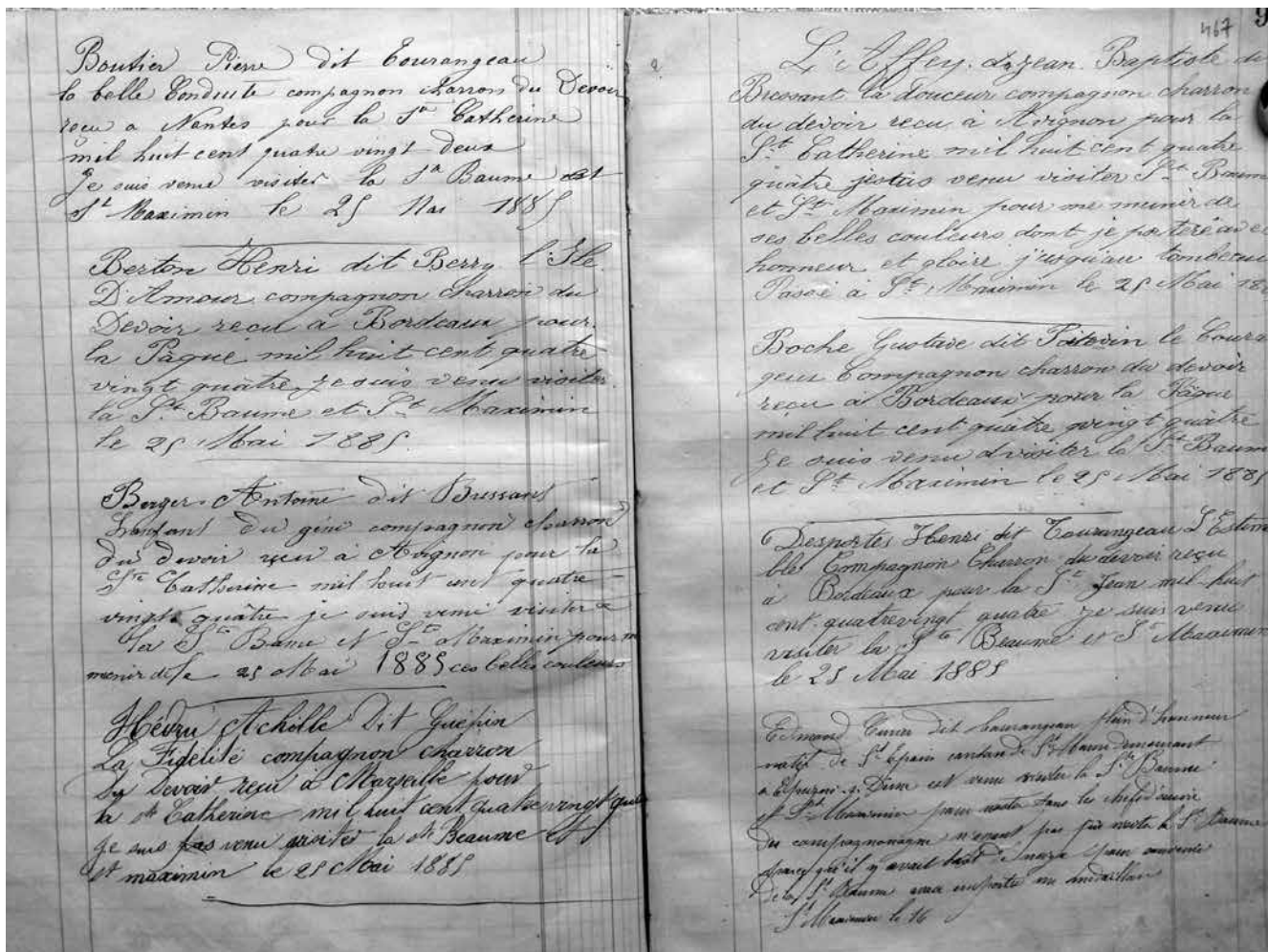
Il est toujours essentiel de rendre la parole aux compagnons lorsqu'ils relatent des événements dont ils sont les acteurs ou les témoins, car ils expriment quels ont été leurs sentiments, leurs motivations et, au fond, la vérité du vécu. C'est pourquoi nous donnons ci-dessous les récits d'excursions à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin effectuée à la Pentecôte et à l'Assomption 1885 par deux groupes de compagnons charrons alors à Marseille, Aubagne et Gémenos. Les détails en sont précis, le style simple mais alerte. Ils furent publiés dans le journal *Le Ralliement des Compagnons du Devoir* n° 43 du 12 juillet 1885, p. 6-7 et n° 47 du 13 septembre 1885, p. 3-4.

1 - Voyage de la Pentecôte 1885 :

« Marseille, le 29 mai 1885.

P.:A.: et F.:du D.:

La présente est pour vous offrir notre salut fraternel, et, par là même, vous prier de faire connaître, par la voix du *Ralliement*, le petit voyage que nous avons fait à la Sainte-Baume, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.



Les compagnons charrons Boutier, Berton, Hédru, Laffey, Boche et Desportes ont signé le 25 mai 1885 le livre de passage à la Sainte-Baume (photo R. Lambert)

23. Pierre André Bouttier (l'état civil mentionne son nom avec deux T), né à Sorigny (Indre-et-Loire) le 17 septembre 1864, reçu à Nantes à la Ste-Catherine 1882, décédé après 1939.
24. Henri Berton, né à Langé (Indre) le 14 novembre 1864, reçu à Bordeaux à Pâques 1884.
25. Jean-Baptiste Laffey, né à Saint-Marcel (Ain) le 5 mai 1861, reçu à Avignon à la Ste-Catherine 1884.
26. Antoine Hippolyte Berger, né à Sainte-Croix (Ain) le 14 mai 1865, reçu à Avignon à la Ste-Catherine 1885.
27. Gustave Boche, reçu à Bordeaux à Pâques 1884.

Comptant sur un accueil favorable, recevez, par avance, nos remerciements.

La veille de la Pentecôte, nous partions 4 Compagnons charrons de Marseille, avec nos cannes et gourdes, pour nous rendre à Aubagne; nos FF.: nous ont accompagnés jusqu'à la gare.

Arrivant à Aubagne, nous prenons deux Compagnons qui y travaillaient, et aussitôt nous nous dirigeons sur Gémenos, où il y avait encore quatre autres FF.: qui nous attendaient pour prendre part, avec nous, à cette petite fête compagnonnique. Après nous être concertés tous ensemble, nous songeâmes au repos, pour être debout à la première heure, afin de bien employer notre temps.

Dès le lendemain, à 4 heures du matin, au nombre de 10 Compagnons, nous partions de Gémenos.

Du reste, comme il s'en trouve qui sont de la belle Touraine, il vous sera peut-être agréable de connaître les noms de tous ceux qui composaient notre petit cortège, étant tous animés de bons sentiments pour notre Compagnonnage, et pour se rendre compte, par eux-mêmes, des merveilles que contient cette belle partie de la belle Provence :

Boutier, dit Tourangeau la Belle Conduite²³,
Berton, dit Berry l'Île d'Amour²⁴,



Le mont Bertagne
(photo R. Lambert).

Laffey, dit Bressan la Douceur²⁵,
Berger, dit Bressan l'Enfant-du-Génie²⁶,
Boche, dit Poitevin le Courageux²⁷,
Desportes, dit Tourangeau l'Estimable²⁸,
Edru, dit Guépin la Fidélité²⁹,
Lalande, dit Nantais l'Ami-du-Devoir³⁰,
Alibert, dit Perpignan le Courageux³¹,
Guimas, dit Tourangeau la Persévérance³².

À 6 heures, nous fîmes notre entrée au mont Bretagne³³, nous prîmes à la hâte un petit repas champêtre, et lorsque nous fûmes un peu réconfortés nous repartions, et à 9 heures nous arrivons à la Ste-Baume, au sommet de la montagne.

Après avoir visité ces lieux, nous montons au St-Pilon pour voir la grotte, et nous y laissons chacun un petit souvenir³⁴.

Après avoir tout visité, nous nous sommes dirigés vers l'hôtellerie, où nous avons fait un petit banquet égayé par quelques joyeux refrains, entr'autres celui qui dit :

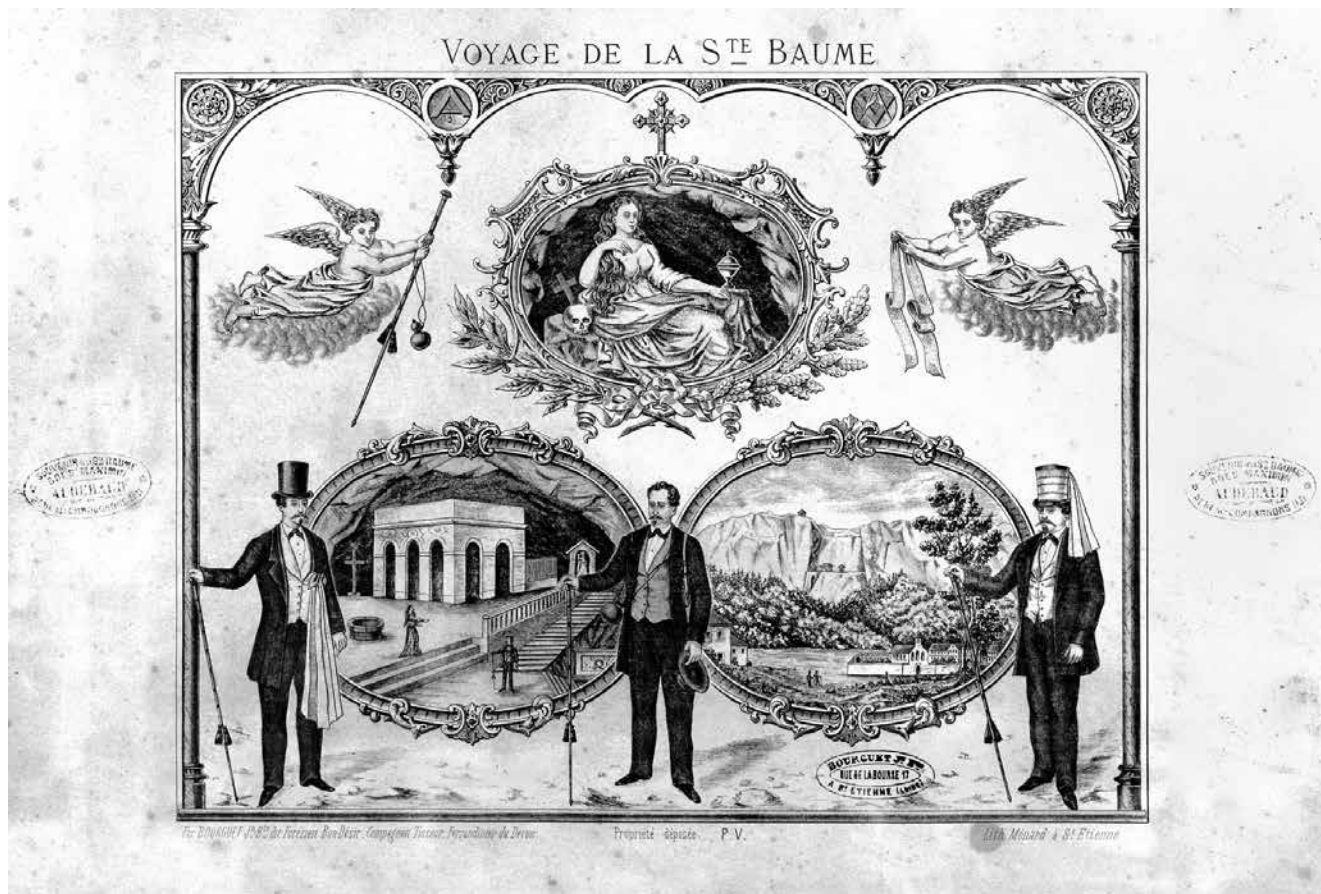
Et puis la Ste-Baume,
Où mourut le grand homme,
Que de tout temps le C.:renomme³⁵.

À trois heures du soir, nous nous remettons sur les champs pour nous diriger sur St-Maximin.

Après trois heures de marche, notre petite conduite fit son entrée chez le C.:Audebaud, père des Compagnons, dit Saintonge la Fidélité. Inutile de vous dire, Pays et Coteries, le bon accueil qui nous fut fait par ce C.:, aussi avons-nous insisté près de lui pour qu'il nous fasse le plaisir de venir avec nous rompre le pain de la fraternité et boire à la coupe fraternelle.

Nous avons passé ensemble un moment très agréable, sans oublier non plus nos F.:du T.:de F.:dans nos toasts et surtout bu à l'union des CC.:du D.:.

28. Henri Desportes, né à Luzillé (Indre-et-Loire) le 29 septembre 1864, reçu à Bordeaux à la St-Jean 1884.
29. Achille Edmond Amédée Hedru, né à Boulay-les-Barres (Indre-et-Loire) le 20 novembre 1865, reçu à Marseille à la Ste-Catherine 1884.
30. François Lalande, né à Couëron (Loire-Atlantique) le 19 avril 1861, reçu à Nantes le 25 mars 1883.
31. Pierre Alibert, né à Prugnannes (Pyrénées-Orientales) le 8 août 1865, reçu à Marseille à Pâques 1885, décédé en 1887 durant son service militaire.
32. Henri Louis Guimas, né à Ligueil (Indre-et-Loire) le 22 octobre 1866, reçu à Bordeaux à la Ste-Catherine 1883, décédé à Ligueil le 22 septembre 1900.
33. Ils passèrent au pied du Pic de Bertagne, point culminant des Bouches-du-Rhône, situé à l'extrémité ouest de la chaîne de la Ste-Baume, sur la commune de Gémenos.
34. Ils y ont probablement gravé leur nom.
35. Ce sont les trois derniers vers des deux premiers couplets de la chanson *Mon pèlerinage au désert de Sainte-Baume*, par Jean-Baptiste Edouard Arnaud, *Libourne le Décidé*, compagnon boulanger du Devoir (1816-1864). Cette chanson figure dans ses *Mémoires d'un Compagnon du Tour de France* (1859), p. 355-357. Le texte exact est : « Et puis la Sainte-Baume, / Où mourut le grand homme, / Qu'à l'atelier, le Devoirant renomme. » La fin des trois autres couplets est à peu près la même.



La lithographie du *Voyage de la Sainte-Baume*, du compagnon tisseur J.-B. Bourguet, était vendue par P. Audebaud à Saint-Maximin, parmi d'autres souvenirs que les compagnons achetaient chez lui.

Cette belle journée se passa trop rapidement, et chacun se retira pour prendre un repos bien nécessaire, et pour continuer, le lendemain, notre voyage et visiter surtout St-Maximin.

Le lendemain, à l'heure dite, tous les C.: étaient au lieu désigné. Le F.: Audebaud nous avait promis de nous faire visiter, dans tous ses détails, l'église de St-Maximin ; nous en avons admiré les chefs-d'œuvre compagnonniques que nos ancêtres ont faits, il y a longtemps de cela³⁶ (ils ne sont plus ces apôtres de génie, mais leurs œuvres subsistent toujours ; nous sommes fiers, nous, jeunes Compagnons, d'appartenir à cette famille qui a produit tant de travaux illustres, où nos connaisseurs les plus émérites viennent admirer et rendre hommage au génie du Compagnonnage).

Notre voyage touche à sa fin, il faut songer à reprendre la route de Marseille.

Nous nous étions promis de ne pas quitter St-Maximin sans nous munir de ses nobles couleurs, que nous aurons à cœur de porter avec honneur. Nous fîmes aussi l'acquisition de tableaux compagnonniques et différents objets s'y rattachant ; tout cela nous fut procuré par le C.: Audebaud, qui en est le dépositaire³⁷.

Nous nous rendîmes à la gare, Rouleur en tête, couleurs déployées au gré des vents, nous avons fait le D.: et remercié le F.: Audebaud qui avait bien voulu nous faire la conduite, et enfin pour la complaisance qu'il avait mise à notre service,

36. Le riche décor de la basilique fut attribué par les compagnons de la seconde moitié du XIX^e siècle à leurs prédécesseurs et certaines scènes des stalles, illustrant la vie de saint Dominique, furent interprétées comme des représentations de la rencontre de Maître Jacques et du Père Soubise. La présence d'un chien, attribut des Dominicains, fut prise pour une allusion au chien fidèle des Devoirants.

37. En 1884-1885 Pierre Audebaud faisait insérer des annonces dans le journal *Le Ralliement* informant les compagnons qu'il tenait à leur disposition les « couleurs authentiques et traditionnelles de nos Pères », des lithographies de Maître



pour nous faire l'historique des faits se rapportant à notre Ordre compagnonnique.

Le train donne le signal, et nous arrivons chez notre Mère, rue Magenta, à huit heures du soir, charmés de notre petit voyage; aussi sommes-nous certains que les Compagnons qui viendront à Marseille ne quitteront pas cette ville sans avoir fait comme nous, car nous considérons le voyage de la Ste-Baume très intéressant pour les jeunes Compagnons, et comme complément de leur T.: de F.:

Recevez, A.: et F.:, nos salutations les plus fraternelles.

Signé pour tous:

BOUTIER Pierre,

Dit Tourangeau la Belle Conduite,

C. charron du D.: »

2 – Voyage de l'Assomption 1885.

« Marseille, le 26 août 1885.

P.:E.:A.:D.:D.:

La présente est pour vous témoigner notre amitié la plus fraternelle et par là même vous prier de bien vouloir insérer dans votre prochain numéro du *Ralliement*:

Un voyage à la Ste-Beaume³⁸ et à St-Maximin.

Nous, jeunes CC.: du D.: de la ville de Marseille, avons profité des fêtes du 15 août pour faire, selon la tradition C.:, et qui doit se perpétuer sur le T.: de F.:, une heureuse ascension à Ste-Beaume.

Après l'avoir visitée dans tous ses détails, puisque telles étaient nos intentions, nous sommes descendus à St-Maximin, où nous reçûmes un accueil des plus sympathiques de notre F.: le C.: Audebaud, dit Saintonge-la-Fidélité, qui voulut bien nous faire visiter les merveilles et chefs-d'œuvre C. qui sont aussi remarquables qu'antiques, en nous donnant tous les détails se rattachant à l'histoire du compagnonnage dans la Provence.

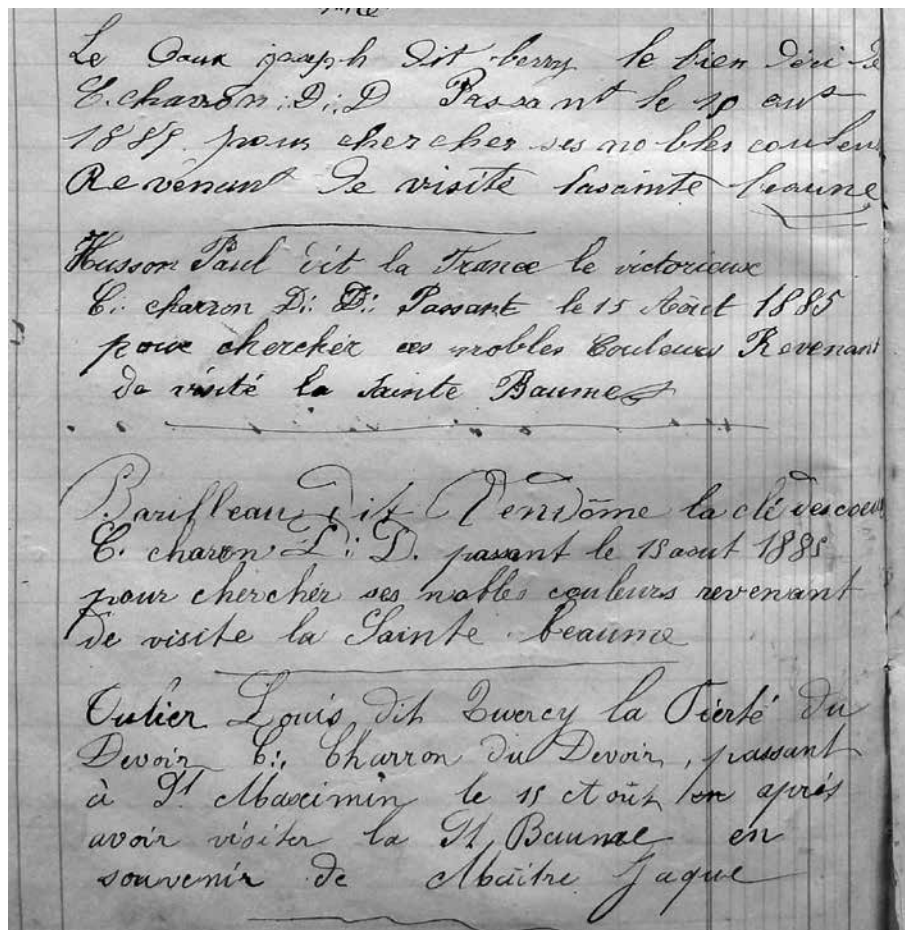
Ce petit voyage accompli, nous avons pris quelque repos, tout en écoutant notre F.: qui voulut bien nous entretenir sur les questions qui intéressent le compagnonnage et que nous écoutons toujours avec plaisir, car pour nous comme pour tous les Compagnons, le voyage doit nous servir pour nous fortifier chacun dans nos métiers; mais après les travaux manuels il faut aussi songer à nourrir notre esprit afin que de retour dans nos foyers nous puissions faire voir, sans orgueil ni prétention cependant, que nous n'avons pas perdu notre temps; il faut aussi que nous puissions parler en Compagnons avec nos FF.: qui ne manqueront pas de nous interroger.

En un mot il faut mettre à profit notre jeunesse, si nous ne voulons avoir des regrets dans notre vieillesse, et souvenons-nous de ce refrain d'un père à son fils de retour au foyer paternel:

Jacques et du Père Soubise (celles qui avaient été éditées par Perdiguer en 1865 et 1866), un champ de conduite des compagnons charrons (du compagnon charron Philippe Leroux), le Voyage de la Sainte-Baume (du compagnon tisseur-ferrandinier Jean-Baptiste Bourguet) et « autres tableaux compagnonniques ». Il vendait aussi « les diverses vues de Ste-Baume, telles que médaillons et autres souvenirs » ainsi que le chansonnier de *Vendôme la Clef des Cœurs*.

38. L'orthographe « Beaume » est courante au XIXe siècle, avant que ne s'impose celle de « Baume ». On la retrouvera plus loin dans d'autres textes.

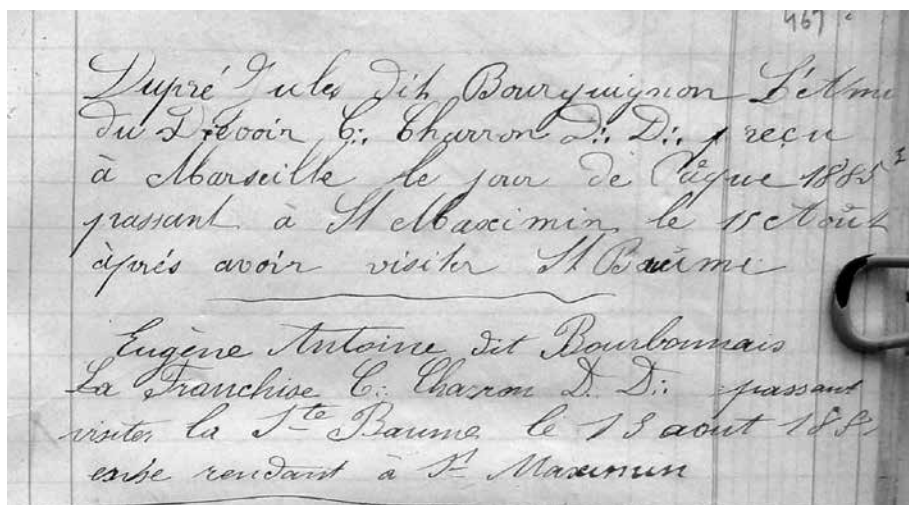
Les compagnons charrons
Ledoux, Husson, Barilleau,
Oullier, Dupré et Eugène ont
signé le livre de passage de la
Sainte-Baume le 15 août 1885.



Conte-nous ton voyage,
Enfant nous t'écouterons ;
Parle-nous ce langage
Connu des compagnons.
Notre petit voyage terminé nous songeâmes à quitter ces
sites enchanteurs et notre ami
Saintonge voulut bien nous accompagner
Nous avons aussi cannes et gourdes aux côtés
Toujours nous serons fiers de faire voir
Que nous sommes Compagnons du Devoir.
De cette belle journée nous garderons longtemps le souvenir.
De retour chez notre Mère, nous fûmes questionnés par nos
FF.: qui prirent beaucoup de plaisir à nous écouter.
Recevez chers CC.: nos salutations toutes fraternelles.

Eugène, dit Bourbonnais-la-Franchise³⁹, C.: charron du D.:
Ledoux, dit Berry-le-Bien-Décidé⁴⁰, C.: charron du D.:
Oullier, dit Quercy-la-Fierté-du-Devoir⁴¹, C.: charron du D.:
Husson, dit la France-le-Victorieux⁴², C.: charron du D.:
Dupré, dit Bourguignon-l'Ami-du-Devoir⁴³, C.: charron
du D.:
Barilleau, dit Vendôme-la-Clef-des-Cœurs⁴⁴, C.: charron
du D.:
Ce sont les noms des CC.: qui faisaient partie de notre groupe.

39. Antoine Eugène, né à Vicq (Allier) le 2 décembre 1863, reçu à Marseille vers 1883, décédé le 1^{er} juillet 1905.
40. Louis Joseph Ledoux, né à Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre) le 23 mars 1861, reçu à Bordeaux à la Ste-Catherine 1881.
41. Louis Oullier, né à Escamps (Lot) le 16 décembre 1857, reçu à Lyon en 1883.
42. Paul Célestin Husson, né à Bettancourt-la-Longue (Marne) le 29 août 1865, reçu à Avignon à la Ste-Catherine 1884.
43. Jules Dupré, né à Montachet-Villegardin (Yonne) le 1^{er} janvier 1865, reçu à Marseille à Pâques 1885.
44. Sévère Barilleau, né à Sargé-sur-Braye (Loir-et-Cher) le 8 avril 1868, reçu vers 1885, décédé le 18 décembre 1941.



Je profite de la présente pour vous envoyer une année d'abonnement qui partira du 1^{er} septembre 1885.

Voici l'adresse ci-dessous pour l'envoi du prochain numéro.

Agréés chers CC.: mes salutations amicales.

Bourbonnais-la-Franchise.

C.:C.:D.:D.: »

Ces récits témoignent de la popularité encore vive du voyage à la Sainte-Baume au sein des compagnons du Devoir mais le fait d'en donner une relation et d'inciter les autres compagnons à parfaire leur tour de France par cette étape atteste qu'il n'allait déjà plus de soi et constituait une démarche moins courante (la statistique des passages en témoigne). On notera la part très réduite dans les deux récits qui est consacrée au Saint-Pilon et à la grotte, par rapport à celui de la rencontre avec Audebaud à Saint-Maximin. Le caractère religieux et chrétien du site est ignoré. Ce « petit voyage » à la Sainte-Baume, comme l'écrit le compagnon Bouttier, n'est pas encore un « pèlerinage » ; c'est une excursion entre jeunes compagnons qui recherchent leurs racines et vivent dans leur monde, celui – temporaire et plein de découvertes – du tour de France.

Celui de *Bourbonnais la Franchise* est remarquable en ce qu'il résume l'un des intérêts du tour de France, qui est l'enrichissement culturel et compagnonnique, au-delà du perfectionnement professionnel ; il agit comme une « fabrique de souvenirs » pour le futur et permet de fructueux échanges ultérieurs avec les autres compagnons qui ont vécu les mêmes expériences et passé dans les mêmes lieux. Il atteste aussi l'importance des relations entre générations (les jeunes vont voir l'ancien, le compagnon Audebaud) et le mécanisme de la transmission (les jeunes s'informent auprès de lui et racontent ensuite leur voyage et leur entretien auprès des compagnons qui sont restés à Marseille).

Le journal *Le Ralliement* en publia d'autres, tel celui accompli à la St-Joseph 1886 par deux compagnons passants charpentiers (compte rendu dans *Le Ralliement* du 23 mai, p. 7-8, par Arthur Gaborit, *Poitevin le Soutien du Devoir*) ou encore, la même année, pour la Pentecôte, par quatre compagnons charrons (compte rendu dans *Le Ralliement* du 25 juillet, p. 2-3, par Gorjon, *Berry la Clef des Cœurs*).

11. – Un texte sur la Sainte-Baume par le compagnon doleur Ernest Bordier, *Blois le Secret du Devoir* (1886).

Le texte qui suit est une invitation à visiter la Sainte-Baume, lancée aux jeunes compagnons du Devoir par Ernest Bordier, *Blois le Secret du Devoir*. Ce compagnon doleur⁴⁵, s'était établi au Mans, 43, rue Saint-Victeur comme marchand de vins, cidres, liqueurs et spiritueux. Il fut nommé chevalier de l'Ordre de Jacques et Soubise en 1886.

Dans *Le Ralliement* n° 74 du 24 octobre 1886, p. 4-5, il fit publier un texte descriptif et lyrique sur la grotte et ses abords, insistant sur l'aspect périlleux de la montée au sanctuaire, détaillant les curiosités voisines et évoquant l'ancienneté du passage des compagnons et des rois de France.

Il est intéressant de remarquer qu'il y insère un paragraphe sur les « vieux Compagnons des siècles passés » venus en ces lieux : « les Épingliers, accompagnés des Bûcherons-Fendeurs, ces derniers venant des loges⁴⁶ des forêts du Limousin, du Bourbonnais, de Blois, de l'Auvergne, etc. Ces Compagnons charbonniers étaient [...] de la race gauloise. » Ce passage est un écho des traditions des compagnons douleurs, qui pensaient qu'il existait des liens de fondation ou de reconnaissance entre eux et les fendeurs et les charbonniers⁴⁷, ce qui est fort possible, ces trois métiers étant connexes, particulièrement ceux de fendeur et de doleur. Quant aux épingliers, ils étaient par eux placés au rang des plus anciens compagnonnages ; leur existence semble réelle au XVIIIe siècle encore, mais les documents authentiques les concernant sont très rares.

Ces « traditions » ont aussi une histoire, sans doute plus récente qu'on ne le pense, dont la première trace remonte au milieu du XIXe siècle. En 1854, à Tours, un compagnon doleur du nom de Joseph Cassière⁴⁸, *Nantais la Bonne Volonté*, rédigea un long récit mythologique, mêlant des légendes compagnonniques et maçonniques et des rituels de réception. Il y dénommait les premiers compagnons les « Noé fils Épingliers⁴⁹ ». Ce nom de *Noé fils* renvoie évidemment à Noé, le propagateur de la vigne selon la Bible, en honneur chez les tonneliers et douleurs, mais est aussi une corruption de *Noachite*, l'un des hauts-grades maçonniques du rite écossais ancien et accepté⁵⁰. Cassière était d'ailleurs membre de la loge tourangelle *Les Élus* en 1835-1847⁵¹.

Comme de nombreux compagnons du XIXe siècle passés maîtres en syncrétisme, Cassière a amalgamé des épisodes bibliques, compagnonniques et maçonniques en leur donnant une chronologie cohérente dans le souci d'ancrer dans le passé le plus lointain le compagnonnage de son temps et de légitimer les Devoirants par rapport aux Étrangers et autres corps du Devoir de Liberté.

D'une part, Cassière évoque à plusieurs reprises les « bûcherons fendeurs » initiés par les épingliers, appelés par le roi Salomon pour couper les cèdres du Liban destinés au temple, et qui initient à leurs mystères les compagnons charpentiers. D'autre part, il n'omet pas d'inclure le passage sur la Sainte-Baume que voici⁵² :

« Mais les compagnons finis à qui Salomon avait donné connaissance des mystères des compagnons Noé fils

45. Étienne Félicien Ernest Bordier, né le 9 mai 1839 à Saint-Claude-Diray (Loir-et-Cher), d'Étienne Bordier, 33 ans, tonnelier et de Sophie Desprès.

46. Le mot n'évoque pas une loge au sens maçonnique du terme, mais une loge au sens originel, c'est-à-dire une cabane construite en forêt pour abriter les bûcherons. Le terme était aussi employé sur les chantiers de construction et de là a désigné le local et l'ensemble des francs-maçons qui s'y réunissent.

47. Les bons compagnons fendeurs, d'une part, et les bons cousins charbonniers, d'autre part, constituaient des sociétés de métier à forme initiatique, attestée notamment en Bourgogne et en Franche-Comté dès le XVIIe siècle. Leurs rites christiques étaient proches de ceux des compagnonnages révélés par la condamnation de la Sorbonne en 1655. Ces groupements inspirèrent durant la seconde moitié du XVIIIe siècle des sociétés de type para-maçonnique (les « ordres forestiers » ou « franc-maçonnerie du bois ») dont une branche se transforma dans les années 1820 en société secrète politique (la Charbonnerie). Cf. : L. Bastard : « Les Bons Cousins Charbonniers », in : *Fragments d'histoire du Compagnonnage*, vol. 4, p. 32-79.

48. Joseph Thomas Gervais Cassière, né en 1805 à Varades (Loire-Atlantique), fils de tonnelier, vivait à Bléré (Indre-et-Loire) dans les années 1830 avant de s'établir tonnelier et marchand de vins au n° 19, rue Bonaparte (actuelle rue de la Victoire) jusqu'à la fin des années 1860. Il décéda à Saint-Cyr-sur-Loire le 12 janvier 1870. Il donna son manuscrit à la cayenne de Tours le 1^{er} novembre 1854 et le signa « compagnon épinglier Doleur Fini ». Ce document servit probablement de livre d'instruction pour les nouveaux reçus.



épingliers instruire (*sic*) le peuple au sujet du Messie annoncé par les prophètes depuis le commencement des siècles. Enfin 495 ans après la destruction du temple parut dans les environs de Marseille un petit navire chargé de quatre personnages, savoir: St Lazare et ses deux sœurs Marie Magdeleine et Ste Marthe qui mourut à Tarascon et St Maximin. Ce fut après la mort du Christ que ces quatre illustres personnages vinrent à Marseille prêcher l'Évangile⁵³. St Maximin resta avec St Lazare à Marseille et Marie Magdeleine dans le désert de la Ste-Baume. Comme vous savez que les compagnons étaient décorés de couleurs depuis la mort du Christ, Ste Magdeleine grava sur les couleurs toute la passion et ce fut Ste Marie Magdeleine qui apporta ses nouvelles couleurs de la terre sainte, car dans la Judée tous les plus grands seigneurs se faisaient honneur d'être reçus compagnons. Ainsi ce fut donc St Lazare, St Maximin, Marthe et Marie Magdeleine qui donnèrent les premières couleurs ornées de la passion de notre Seigneur. C'est pourquoi depuis mil huit cents ans les compagnons ont un dépôt de couleurs à la Ste-Baume; autrefois c'était les ermites de la Ste-Baume qui vendaient les couleurs, mais depuis la Révolution l'on a toujours tenu le dépôt à St-Maximin.⁵⁴ »

L'articulation entre les compagnons épingliers, le temple de Salomon, la Passion du Christ, Marie Madeleine et la Sainte-Baume, confère aux couleurs compagnonniques une ancienneté et une légitimité sacrée, alors même que ces dernières n'avaient, à l'époque où Cassière rédigea son manuscrit, qu'une trentaine d'années et non 1800 ans. C'est cette extraordinaire faculté qu'avaient les compagnons d'autrefois d'élaborer des mythes fondateurs et non de s'appuyer sur l'histoire, qui est stupéfiante et très éloignée des mentalités contemporaines. La légende, la part de rêve attachée aux lieux, aux rites et aux symboles, ont été de puissants moteurs de leurs travaux et de leur action dans la société. On aurait bien tort de traiter tout cela par un haussement d'épaules. Cela aussi fait partie intégrante du Compagnonnage et a été pensé, construit et transmis, de façon discontinue et souvent partielle, jusqu'aux compagnons d'aujourd'hui. Au demeurant, ces légendes sont-elles plus étranges et merveilleuses que celles qui sont attachées à Marie Madeleine et qui ont longtemps été cautionnées par l'Église?

Voici à présent l'article du compagnon douleur Bordier, publié en 1886 dans *Le Ralliement*:

LA SAINTE-BEAUME

Puis à la Sainte-Baume
Où vivait le Grand homme
Qu'à l'atelier
Tout Compagnon renomme.
*Libourne le Décidé*⁵⁵
Et toi Sainte-Baume
Je vais te rendre hommage

49. Il ne s'agit pas des fabricants d'épingles mais, selon les termes du manuscrit, des premiers Hébreux qui entendirent et crurent en la prophétie annonçant la venue du Messie. Ils se réunirent dans des cavernes « pour faire leurs réceptions ordinaires, mais pour honorer le lieu de leur réception ils firent la statue de la vierge en marbre blanc et lui mirent une couronne de douze étoiles sur la tête attachées avec une épingle triangulaire, c'est-à-dire à trois têtes triangulaires, représentant les trois personnes divines. Cette épingle était travaillée avec beaucoup d'art. Ce fut de cette circonstance que sortit le nom de Compagnons Épingliers car c'est de ce moment où se sont séparés les Compagnons parce que les uns croyaient la prédiction du prophète, les autres n'y croyaient pas. »

50. Il s'agit du 21^e degré du R.E.A.A. dit aussi de « Chevalier prussien » (Vuillaume: *Manuel maçonnique ou Tuileur des divers rites de Maçonnerie* (1830), p. 158-160). Cassière avait bien écrit *noachites* à l'origine mais lui ou un autre compagnon ont systématiquement biffé ou surchargé ce mot en *noé fils*, avec quelques omissions toutefois.

51. Jacques Feneant: *Les Francs-maçons de Touraine (de 1745 à 1847); index onomastique, supplément à l'Histoire de la Franc-maçonnerie en Touraine* (1981); Tours, Centre généalogique de Touraine, 1982, p. 4 et 9.

52. Orthographe et ponctuation légèrement rectifiées par nous.

53. Note de R. Lambert: « En plus de ces quatre personnes, la tradition indique la présence de Marie-Jacobé, sœur de la Vierge, Marie Salomé, mère des apôtres Jacques et Jean, leur servante Sara, Sidoine, l'aveugle né et quelques autres. »

54. Détail qui confirme la vente des couleurs compagnonniques par Félix Hotin à partir des années 1815-1820.

55. Voir note 23.



« Le gigantesque rocher de la Ste-Beaume » (E. Bordier).
Photo R. Lambert.

Je vais m'orner de tes brillantes couleurs
Et tes rubans embelliront mon âge
Gage précieux qui règne sur mon cœur.
*La Tranquillité d'Agen*⁵⁶

Baoume, vieux mot français, veut dire cavité montagnaise, comme **Baoumo** qui signifie la même chose en Provençal. Nous ferons notre pèlerinage à la grotte sainte, sans parler du devoir qu'oblige chaque Compagnon à le faire, ne voulant et ne devant faire aucune allusion indiscreète touchant le Devoir, car si le Compagnonnage a toujours conservé sa pureté, son prestige, sa force et ses cérémonies mystiques, c'est parce qu'il s'est perpétué par tradition surtout, et que jamais aucune presse n'a amoindri sa splendeur.

Jamais la moindre indiscretion, pas le plus petit mot concernant nos secrets de réunions où se fait le devoir, n'a été imprimé; le Compagnonnage est de nos jours ce qu'il était dès l'origine qui se compte par siècles.

Nous ne permettrons pas aux réformateurs actuels⁵⁷ de souffler sur la vieille et touchante poésie qui parfume encore les rochers de la Ste-Beaume, chantée tant de fois par nos Bardes Compagnons, inspirés et frappés d'admiration par ces sites agrestes et sauvages vénérés et visités par nos pères.

56. La forme de son surnom indique qu'il s'agissait d'un compagnon passant tailleur de pierre, voire d'un plâtrier, mais son patronyme nous est inconnu.

57. Ceux de la Fédération Compagnonnique de tous les Devoirs réunis.



Statue de Marie Madeleine, dans la grotte, œuvre de C. Fossaty, attribuée à Puget. (Photo R. Lambert).

Jeunes Compagnons que le service militaire oblige à interrompre votre Tour-de-France, vous n'aurez peut-être pas le temps de remplir ce devoir en rentrant dans vos foyers, eh bien, venez ! suivez-moi !

Assise sur le territoire de Marseille, à peu de distance de St-Maximin, s'élève une haute montagne à la base de laquelle s'adosse le petit village de Nans⁵⁸, du plateau de cette montagne que vous voyez s'étendre immensément devant vous, et au-dessus de vous, voyez le gigantesque rocher de la Ste-Beaume.

Tout sillonné de fissures, il se dresse à pic jusqu'aux nuages ; dans le flanc de cette roche s'ouvre une large et profonde caverne, enveloppée six mois de l'année d'épais brouillards, incessamment humectée de l'eau des pluies et des neiges, qui y tombe monotone, et fouettée nuit et jour par l'air froid des hautes régions.

C'est dans cette caverne que la belle et douce Magdeleine a fait pénitence pendant trente-trois ans, enveloppée seulement de ses longs cheveux blonds, et mêlant ses larmes éternelles à l'éternel suintement du rocher. Venez ! suivez-moi encore, dans ces pâles ténèbres !

La voilà ! c'est Magdeleine elle-même, prosternée devant la croix et la tête de mort, Magdeleine priant pour ses péchés, Magdeleine morte durant sa longue oraison...

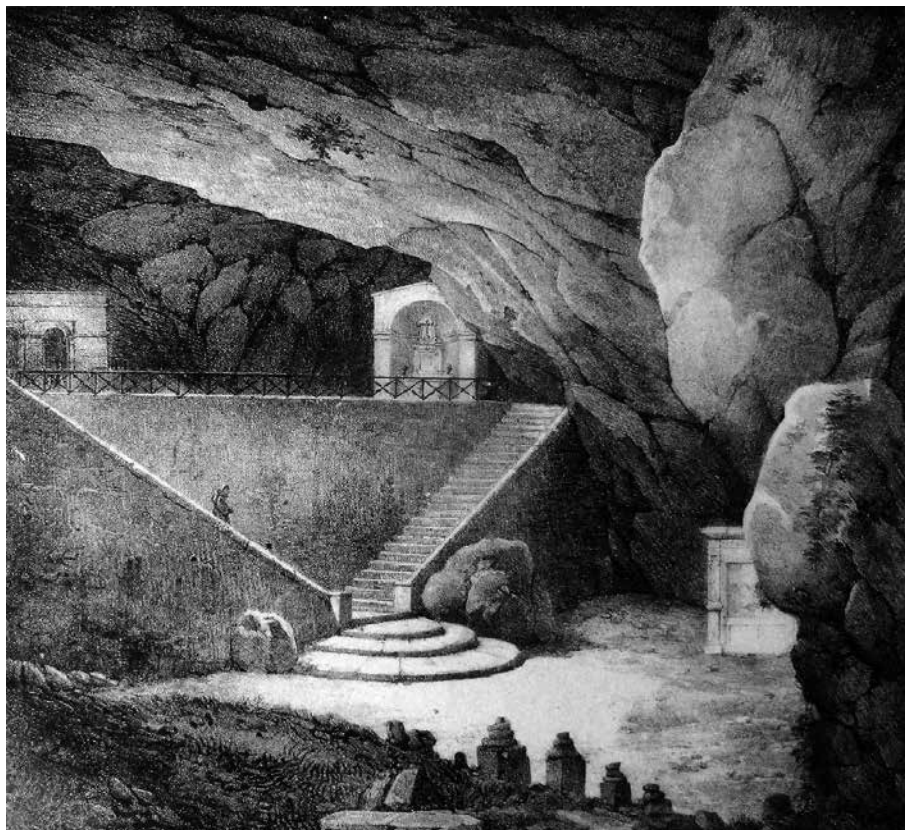
Non, c'est encore une illusion, encore de la poésie ! c'est une magnifique statue de Le Pujet⁵⁹, tellement blémie par le temps, et si fantastiquement éclairée, que plein d'émotion et de terreur, vous êtes prêt à vous prosterner devant elle...

N'importe, prions le gardien de nous ouvrir la balustrade et considérons de près Ste Magdeleine, faisons-nous conduire au St-Sépulcre, qui est dans la grotte inférieure, dans laquelle on descend par deux rangs de degrés en sens

58. Le nom actuel de Nans-les-Pins a été adopté en 1919. La commune est à 12 km de Saint-Maximin.

59. Pierre Puget (Marseille, 1620-1694) dit « Le Puget » fut un sculpteur, dessinateur, peintre et architecte très célèbre en son temps, au point d'être considéré comme le « Michel-Ange de la France ». Mais il n'est pas l'auteur de la statue de Marie Madeleine. R. Lambert nous précise que : « la statue de Marie Madeleine sur le rocher derrière le maître-autel, œuvre de Christophe Fossaty, provient du tombeau du comte de Valbelle à la chartreuse de Montrieux. » Cette sculpture, l'une des quatre qui ornaient le tombeau, a été réalisée vers 1770.

« La grotte inférieure, dans laquelle on descend par deux rangs de degrés en sens contraire » (E. Bordier). Gravure de la brochure de M. Chevalier, préfet du Var : *Notice sur la Sainte-Baume* (1822).



contraire, voilà une représentation saisissante du St-Sépulcre éclairé par un jour pâle venu d'en haut. Sur le piédestal de ce monument, un bas-relief où Saint Maximin donne la communion à Ste Magdeleine.⁶⁰

Sortons de ces grottes, remontons sur la plate-forme qui se développe à l'entrée, suivons au-dessus un petit sentier tracé difficilement sur la crête du rocher et dont la haie de verdure cache le béant abîme qui s'ouvre au dessous ; c'est là qu'est la grotte des œufs, ainsi nommée à cause de la forme sphérique de ses rocs, armons-nous d'une torche, d'une échelle et d'une corde ; montons admirer au péril de notre vie les parois étincelantes de cristallisations et, sous nos pieds, le gouffre⁶¹.

Si j'évoquais tous les souvenirs du passé et si je pouvais dire le nombre des Compagnons qui y sont venus ! Que ne suis-je poète pour décrire de ces hauteurs quels étaient ces vieux Compagnons des siècles passés, que je vois d'ici, cheminant vers nous, la tête haute et fière, la canne à la main, le harnais sur le dos, les couleurs aux côtés : des Compagnons Épingliers, accompagnés des Bûcherons-Fendeurs, ces derniers venant des loges des forêts du Limousin, du Bourbonnais, de Blois, de l'Auvergne, etc., les mêmes forêts du temps des Gaulois. Ces Compagnons charbonniers étaient des hommes robustes, aux larges épaules, tous de haute taille, de la race Gauloise, ne transigeant pas avec l'honneur ; grâce à eux le Compagnonnage a défié toutes les persécutions et les tyrannies. Inexpugnables dans leurs forêts, les Compagnons Bûcherons-Fendeurs, Charbonniers, conservaient chez eux, dans leurs loges, ce qui appartenait aux CC. : les

60. Note de R. Lambert : « Ernest Bordier a fait le voyage après 1860, date où les dominicains avaient repris la garde des lieux et rétabli le décor sous l'impulsion de Lacordaire. »

61. « La grotte aux œufs existe mais elle se trouve à environ une heure de marche de la grotte. Voir le site : <http://le-blog-de-pierre-fassbind.over-blog.com/2014/06/la-grotte-aux-oeufs-massif-de-la-sainte-baume-partie-ii.html>. Cependant la description n'a pu être inventée bien qu'elle interfère avec la visite du Saint Pilon. » (R. Lambert).

jours d'oppressions, et malheur aux bandes royales qui se hasardaient à leur poursuite⁶².

Depuis plus de cinq siècles le nombre de Souverains, de Princes, d'Évêques, Cardinaux qui ont visité et laissé des souvenirs à la Ste-Beaume est très nombreux, entre autres : St-Louis, roi de France, au retour des croisades avec ses chevaliers, Jean I^{er}, Charles VI, Louis XI, Marie d'Anjou, Anne de Bretagne, François I^{er}, Charles IX, Henri III, Henri IV, Éléonore d'Autriche, Louis XIV, etc., etc. y ont laissé trace de leur passage.

Avant de quitter la Ste-Beaume, allons visiter la chapelle du St-Pilon, construite sur la pointe culminante du roc, et nommée ainsi à cause d'un grand pilier qui s'y élevait, surmonté d'une statue de la sainte et qui supportait un phare afin de guider les voyageurs les jours d'orage.

Jadis, tout Compagnon du Devoir, pour être en règle, devait non seulement faire son Tour-de-France mais surtout aller chercher ses couleurs à la Ste-Beaume.

E. BORDIER

Dit Blois le Secret-du-Devoir, Compagnon Doleur du Devoir, rue St-Victeur, 43, au Mans. »

12. – Jean Cassien à l'origine de la légende de Maître Jacques ?

Le texte que nous publions ci-dessous est dû à l'obligeance de M. Gaël Meigniez, qui en a donné une première version en octobre 2013 dans la revue *Renaissance Traditionnelle* et qui a bien voulu nous en communiquer une nouvelle pour les *Fragments d'histoire du Compagnonnage*, ce dont nous le remercions vivement.

G. Meigniez part d'un constat : la légende de Maître Jacques, qui vient finir ses jours à la Sainte-Baume, nous est principalement connue par Perdiguier dans le *Livre du Compagnonnage*, c'est-à-dire assez tardivement (1841). Or il est évident qu'elle n'est pas née de rien. Et il s'interroge : quelles sont donc les sources qui ont présidé à sa construction ?

Comme toutes les légendes qui ont été construites au XIX^e siècle par les compagnons et intégrées dans leurs Devoirs et livres de règles, elle a pour but de répondre à deux questions : d'où sommes-nous issus ? Quel enseignement devons-nous tirer de la vie de notre fondateur ? Pour y parvenir, des compagnons ont amalgamé des matériaux puisés dans la littérature historique, religieuse et maçonnique de leur temps. Ces éléments ont constitué une trame qui donnait de la crédibilité aux récits, en dépit d'invéraisemblances chronologiques manifestes et en sollicitant souvent les textes bien au-delà de ce qu'ils disaient. Mais l'ensemble suivait une logique et répondait aux questions des jeunes générations de compagnons, avides de s'instruire sur les origines lointaines de leur société.

De plus, assises sur des fondements religieux (de l'Ancien au nouveau Testament), comme les églises bâties sur d'anciens temples

62. Ces lignes s'insèrent dans une vaste littérature qui fait de la forêt un territoire à la fois hostile (à cause des animaux sauvages, des génies et des malfaiteurs qui s'y cachent) et protecteur (pour les persécutés qui s'y réfugient, comme les maquisards de la dernière guerre).

Maître Jacques, lithographie d'Agricol Perdiguier (1863).



païens, elles étaient d'autant mieux acceptées par les compagnons dont l'immense majorité était chrétienne.

Ces légendes, souvent longues et détaillées, prouvent aussi que les sociétés compagnonniques étaient composées d'hommes de cultures diverses et non des ouvriers quasi-analphabètes, de « prolétaires », auxquels certains les ont parfois réduits. Il y eut, certes, des compagnons aux préoccupations culturelles restreintes, bons professionnels mais peu ouverts, mais d'autres, malgré un faible bagage initial, ont cherché à s'instruire tout au long de leur vie, par la fréquentation d'hommes cultivés et surtout par les livres. On les retrouve ici et là au sein de sociétés savantes, de loges maçonniques, de groupements professionnels, de sociétés de secours mutuels, de municipalités. Perdiguier lui-même, comme avant lui le vitrier Ménétra, sont des exemples d'autodidactes, mais on peut aussi y ajouter les chansonniers Piron et Capus, dont les œuvres attestent une connaissance étendue de la mythologie gréco-romaine⁶³.

La légende de Maître Jacques, dans ses détails et ses épisodes, résulte d'apports divers mais dans ses rapports avec la Sainte-Baume personne avant G. Meigniez ne s'était penché sur les sources locales, les traditions relatives au moine Cassien, qui vécut en ce lieu⁶⁴. Son hypothèse

63. On se reportera à ce sujet au texte de Jean PHILIPPON: « Les savoirs antiques dans le Compagnonnage » (*Fragments d'histoire du compagnonnage*, volume 16).

64. René Lambert nous indique aussi, sur Cassien, la communication d'Henri Marrou: « Le fondateur de Saint-Victor de Marseille: Jean Cassien », publiée dans la revue *Provence historique*, n° 65 (1966).



d'emprunts à la vie de ce personnage pour bâtir celui de Maître Jacques nous a paru solidement argumentée et nous avons plaisir à la présenter dans ce volume.

Jean Cassien et Maître Jacques à la Sainte-Baume

par Gaël Meigniez

La légende de Maître Jacques qui nous intéresse ici est celle, bien connue aujourd'hui, que révéla, en 1841, Agricol Perdiguier dans son *Livre du Compagnonnage*.⁶⁵ Une seconde source est connue : c'est une compilation de manuscrits des Compagnons menuisiers, chapeliers et tailleurs de pierre, faite semble-t-il à Lyon en 1854 par *Lyonnais Plein de Zèle*, Compagnon tisseur-ferrandinier.⁶⁶ Les deux textes sont très semblables ; nous suivrons Perdiguier. D'après lui, sur le compte de Jacques, « chaque société a fait une histoire plus ou moins invraisemblable ». Il nous rapporte « sans y changer un mot » celle qui « jouit d'un assez grand crédit auprès de beaucoup de Compagnons du Devoir ». ⁶⁷ On peut y reconnaître trois parties :

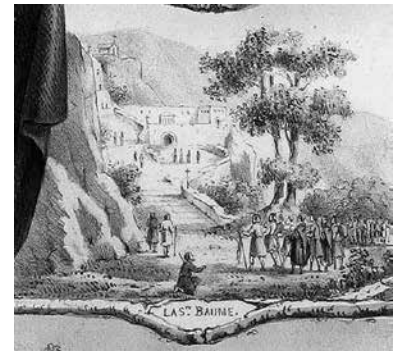
- Les années de formation, d'activité, et la retraite ;
- Le conflit contre Soubise jusqu'au meurtre ;
- Les funérailles sur le massif de la Sainte-Baume.

Le présent article⁶⁸ a pour objet de présenter les origines du premier tiers. Nous constaterons qu'un personnage historique a contribué pour une part importante à la figure composite de Maître Jacques.

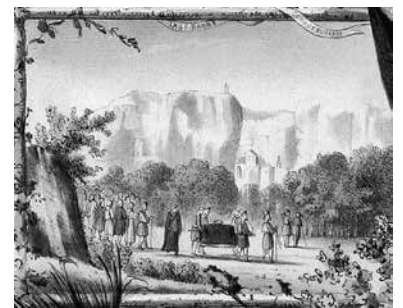
« Maître Jacques, un des premiers maîtres de Salomon et collègue d'Hiram, naquit dans une petite ville des Gaules nommée Carte, aujourd'hui Saint-Romili, située dans le midi (il était fils de Jacquin, célèbre architecte) ; il se livra à tailler la pierre ; dès l'âge de quinze ans il quitta sa famille ; il voyagea dans la Grèce, alors le centre des beaux-arts, où il se lia étroitement au philosophe... d'un génie distingué, lequel lui apprit la sculpture et l'architecture ; il devint bientôt célèbre dans ces deux parties.

Ayant appris que Salomon avait fait appel à tous les hommes célèbres, il passa en Égypte, et de là à Jérusalem ; il ne fut pas d'abord distingué parmi les ouvriers ; mais ayant reçu du premier maître l'ordre de faire deux colonnes, il les sculpta avec tant d'art et de goût qu'il fut reçu maître.

On place ici, *continue Perdiguier*, une très longue énumération de tous les travaux qu'il fit dans le temple, puis on ajoute : maître Jacques arriva à Jérusalem à l'âge de vingt-six ans ; il y demeura très peu de temps après la construction du temple ; plusieurs maîtres désirant retourner dans leurs patries, quittèrent Salomon comblés de bienfaits. Maître Jacques et maître Soubise revinrent dans les Gaules ; ils avaient juré de ne jamais se séparer [...] Maître Jacques débarqua à Marseille et maître Soubise à Bordeaux. Avant



La Sainte-Baume, détail de la lithographie *Maître Jacques*, d'A. Perdiguier (1863).



Les funérailles de Maître Jacques à la Sainte-Baume, détail de la lithographie *Le Père Soubise*, d'A. Perdiguier (1865).

65. A. Perdiguier : *Le livre du Compagnonnage*, Paris, 1838, rééd. 1841, rééd. 1857. La légende apparaît dans la deuxième édition ; elle est complétée dans la troisième, pp. 34 sq. Pour une introduction critique générale aux diverses légendes compagnonniques de Maître Jacques, voir J.-M. Mathonière : « Les avatars de Maître Jacques », *Fragments d'histoire du Compagnonnage*, 2008, pp. 113-153.

66. *Les Compagnons en France et en Europe* t. IV, éd. Garry, Eyrein (1975), pp. 195-218. [Note de L. B. : *Lyonnais Plein de Zèle* est le surnom du compagnon Alexis VINCENT, reçu à Lyon le 25 décembre 1848, nous précise René LAMBERT].

67. On peut aujourd'hui douter que cette version ait été alors si largement répandue que Perdiguier le suggère.

68. C'est une seconde version, légèrement révisée, de « Jean Cassien et le roman d'apprentissage de maître Jacques », *Renaissance traditionnelle* n° 172 (octobre 2013), pp. 286-297.

de commencer ses voyages, maître Jacques se choisit treize Compagnons et quarante disciples; un d'eux le quitta, il en choisit un autre; il voyagea pendant trois ans, laissant partout le souvenir de ses talents et de ses vertus [...] Il se retira à la Sainte-Baume [...] Un matin, avant le lever du soleil, maître Jacques était seul, en prière, dans un endroit accoutumé; le traître y vint avec ses bourreaux, lui donna, comme de coutume, le baiser de paix, qui fut le signal de la mort...

Il y a là une accumulation de petites énigmes, qu'ont relevées beaucoup d'auteurs, à commencer par Perdiguier lui-même. C'est en vain qu'on cherche un *Carte* ou un *Saint-Romili* dans le Midi de la France. Les points de suspension qui dissimulent le nom du philosophe grec sont dans le texte. À l'âge du Bronze tardif, époque supposée du règne de Salomon, la Grèce vivait, entre la décadence de Mycènes et la période archaïque, des siècles obscurs: elle n'était alors nullement le centre des beaux-arts; on n'y connaît bien sûr aucun philosophe; la ville de Marseille n'était pas encore fondée; et Bordeaux moins encore.

Or, nous le constaterons, exceptés la collaboration au chantier du temple et l'assassinat, ce roman d'apprentissage ressemble, dans ses grandes lignes et dans chaque détail, à la biographie d'un personnage historique: Jean Cassien, figure majeure du premier monachisme chrétien en Occident, et aujourd'hui l'un des saints les plus populaires de la Provence.

Une ancienne tradition fait de Cassien le confident de Marie-Madeleine à la Sainte-Baume. Ainsi se trouve expliqué qu'à présent on voit singulièrement cohabiter, si j'ose dire, le maître tailleur de pierre avec la belle pénitente dans la caverne. Peut-être même a-t-on là les origines du culte rendu par certaines sociétés de Compagnons à cette sainte.

Un document iconographique publié par L. Bastard et J.-M. Mathonière s'interprète comme représentant la vie de Cassien, et pourrait confirmer que celle-ci intéressait les Compagnons passants tailleurs de pierre avignonnais à la fin du XVIIIe s, cinquante ans avant la légende de *maître Jacques* dans la version Sainte-Baume.

En plus, Cassien a laissé un écrit influent dans lequel il se comparait lui-même avec Hiram, l'artisan de Salomon; les établissements religieux qu'il a fondés à Marseille, avec le temple de Jérusalem; et Castor, évêque d'Apt, avec Salomon en personne. Ce texte a pu induire certaines identifications erronées, et par là, contribuer à l'élaboration de la légende de Jacques.

Cassien (env. 360-env. 435) serait né à *Citharista*, aujourd'hui Ceyreste, près de Marseille.⁶⁹ Certes, l'historien chrétien Gennadius de Marseille tenait pour la *Scythie*, entre Roumanie et Bulgarie; mais ce pourrait être une erreur due aux séjours que fit le jeune Cassien dans le désert de *Scété* sur le delta du Nil. D'autres le font naître dans ce désert, d'autres encore à Athènes. À l'exemple de Photios de Constantinople, on l'appelle « le Romain »: en grec *romaios*, en latin *romanus*.

Cassien est d'excellente et pieuse famille. Il se lie d'affection avec un certain *Germain*. Dans leur adolescence, ils visitent les lieux religieux

69. Pour cette biographie, je suis la notice détaillée d'E.C.S. Gibson, *A Select Library of Nicene and Post-Nicene Fathers of the Christian Church, 2nd series, vol. II*, New York, 1894. Voir aussi Charles de Montalembert: *Les moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard*, vol. I, ch. III, Lecoq (Paris, 1860), pp. 235-238.



de Palestine, et se retirent dans un monastère de Bethléem. Leur soif de science et de sainteté les mène en Égypte, dans la Nitrie et dans la Thébaïde, pour deux longs séjours, quatorze ans en tout, auprès des plus fameux ermites.

Ils gagnent Constantinople, pour y suivre les enseignements de Jean Chrysostome. Cassien devient le disciple favori du père de l'Église, qui le fait diacre et gardien du trésor de la cathédrale. C'est en l'honneur de son maître que Cassien aurait accolé le nom de Jean au sien propre.

En 404, Chrysostome envoie les deux amis en mission à Rome, défendre sa cause auprès du pape Innocent Ier. Ici on perd la trace de Germain. Cassien y est fait prêtre. À en croire certains biographes, il irait ensuite exercer à Antioche. Pour d'autres, il retournerait auprès des anachorètes de la vallée du Nil.

En tout cas, vers 415, Cassien débarque à Marseille. Il y fonde deux monastères, celui de Saint-Sauveur pour les femmes, et pour les hommes celui de Saint-Victor, près de la grotte où reposaient les reliques attribuées à ce personnage et à Lazare, premier évêque d'Aix. On y montre encore le sarcophage et les reliques de Cassien.

Outre ces établissements, Cassien laisse à sa mort une œuvre écrite, en latin, dont un traité *Sur l'incarnation contre Nestor*, mais surtout deux ouvrages sur la vie monacale, réunion de vivants témoignages, de principes, et de préceptes, qui auront rapidement, et jusqu'à aujourd'hui, une influence capitale sur le monachisme chrétien : les *Institutions*⁷⁰ et les *Conférences*⁷¹. Sur le plan théologique, Cassien est une figure majeure du *semi-pélagianisme*. De ce fait, le catholicisme romain le regarde avec réserve. Il est saint dans l'église orthodoxe.

Cette vie, sans doute mélange d'histoire et de légende, cela importe peu, est semblable à la jeunesse de Jacques :

Dans *Carte*, ville provençale inconnue où la tradition compagnonique fait naître Jacques, on devine *Ceyreste*, où la tradition chrétienne fait naître Cassien. *Saint-Romili*, toponyme tout aussi introuvable en Provence que *Carte*, semble une corruption de l'adjectif latin *romani* dont on qualifie Cassien.

Jacques comme Cassien quitte sa famille dès sa première jeunesse.

Bien entendu, dans la légende de Jacques, le mot « Grèce » désigne Byzance, suivant l'usage universel de l'Europe occidentale au Moyen-Âge, usage que les traditions populaires ont conservé jusqu'aux temps modernes. Dans les voyages de Jacques : Provence, « Grèce », Égypte, Palestine, Provence, on reconnaît fidèlement ceux de Cassien : pour passer d'un périple à l'autre il suffit de réordonner les séjours à Constantinople, en Égypte et en Palestine.

Soubise est l'inséparable compagnon de Jacques : « ils avaient juré de ne jamais se séparer ». Germain est l'inséparable compagnon de Cassien : « Nous ne nous étions jamais séparés dans le monastère et dans la solitude, et ceux qui connaissaient notre intimité disaient que nous n'avions qu'une âme pour deux corps », lit-on dans les *Conférences*.

Sous le « philosophe » dont Jacques est l'élève « en Grèce », perçoit Jean Chrysostome, dont Cassien est l'élève à Constantinople.

70. Cassien : *Institutions cénobitiques*, trad. Cartier, Poussielgue Frères, Paris, 1872.

71. Cassien : *Conférences sur la perfection religieuse*, trad. Cartier, Poussielgue Frères, Paris, 1868.

Jacques comme Cassien débarque à Marseille. Jacques comme Cassien passe le reste de ses jours dans la région, à rassembler et à former de nombreux disciples.

Mais il y a encore un point commun majeur entre le tailleur de pierre et le moine. Tous deux se retirent solitaires dans le massif de la Sainte-Baume. Tous deux y fréquentent ladite baume, c'est-à-dire la grotte de Marie-Madeleine.

En effet, dans le pays, on ajoute à l'hagiographie officielle dont j'ai rendu compte ci-dessus, maintes histoires édifiantes sur les œuvres de « Saint Cassien ». ⁷²

On se rappelle qu'à croire la légende dorée provençale, Marie-Madeleine « l'apôtre des apôtres », sa sœur Marthe, et Lazare le ressuscité de l'Évangile, auraient navigué depuis la Palestine jusqu'à la Camargue, accompagnés d'un certain Maximin, *alias* Zozime, évangéliste d'Aix. Quatre siècles plus tard, c'est Cassien lui-même qui aurait découvert, aux environs de la montagne, les restes de Marie-Madeleine et de Maximin ; et fondé, auprès de leurs tombeaux, la communauté religieuse que nous voyons encore aujourd'hui à Saint-Maximin.

Dans la grotte elle-même, Cassien aurait créé une celle de moines de son ordre, chargés de recevoir les fidèles qui venaient vénérer ce désert. Près de là, sous le signal des Béguines, il aurait installé des nonnes. ⁷³ Il aurait établi aussi des solitaires dans le désert environnant, renouvelant les merveilles de la Thébàide.

Cassien venait en personne chaque année, assure-t-on, passer le carême sur le mont qui porte aujourd'hui son nom, au lieu-dit « ermitage de saint Cassien », près d'une source, la « fontaine de saint Cassien », à une demi-lieue de la caverne.

Le moine y aurait même fréquenté la belle repentante ⁷⁴. Cet anachronisme populaire, s'il peut surprendre, est bien documenté, jusqu'au XVIIIe s., par plusieurs additions à la *Vita* de Marie-Madeleine écrite à la fin du XIIe, et faussement attribuée à Raban Maur :

« Un abbé qui était d'une abbaye près de la roche où la Madeleine demeurait, à XII lieues allait par le bois d'entour l'abbaye, et faisait sa pénitence en oraisons, en jeûnes. Entre ces choses il se départit de l'abbaye en la quarantaine après Pentecôte. ⁷⁵

Le lundi de la semaine sainte [et du vivant de Marie-Madeleine], Dieu fit venir un saint ermite prêtre, nommé Cassian, qui faisait pénitence dans le même désert, en un lieu éloigné d'une lieue de la grotte. » ⁷⁶

D'après certains manuscrits, pendant sa prière, Cassien vit en plein ciel la sainte en lévitation. Nue, enveloppée de ses seuls cheveux, elle lui demanda par décence de lui jeter son manteau. Elle lui confessa ses désordres passés, sa vie à présent dans la solitude. Il lui donna l'eucharistie. Quand elle mourut, il lui fit une sépulture. ⁷⁷

72. J. H. Albanès: *Le couvent royal de Saint-Maximin en Provence*, Camoin et Boy, Marseille, 1880.

73. M. Faillon: *Monuments inédits sur l'apostolat de Marie-Madeleine en Provence*, t. I, Migne (Le Petit-Montrouge, 1848), pp 492-493. Faillon tenait tout cela pour historique, et y voyait la preuve d'un culte de Marie-Madeleine à la Sainte-Baume dès le Ve siècle. Il est évidemment difficile de le suivre dans la prémisse, ni dans la conclusion.

74. Voir Faillon pour une discussion détaillée de cette tradition, et pour de plus nombreuses références.

75. Manuscrit cité par Faillon avec la référence: Bibliothèque royale, ms. français 724, fol. 32, v. J'ai modernisé l'orthographe.

76. Claude Cortes: *Histoire de la vie et mort de sainte Madeleine*, 3e éd. (Aix, 1655), p. 84.

77. M. Faillon: *Monuments inédits sur l'apostolat de Marie-Madeleine en Provence*, t. II, Migne (Le Petit-Montrouge, 1865), pp 89-90.

On reconnaît la légende de Marie l'Égyptienne, l'une des composantes du personnage composite de Marie-Madeleine. On reconnaît les rencontres de Marie l'Égyptienne au bord du Jourdain avec l'anachorète Zosime. Cassien est ici confondu avec cet oriental Zosime, qui a aussi inspiré la figure de saint Maximin.

En plus, pour certains, Cassien aurait débarqué à Marseille accompagné du futur évêque d'Aix, nommé Lazare, lequel est fréquemment assimilé à son homonyme, frère présumé de Marie-Madeleine.

Cette vie de Cassien évoque un remarquable document iconographique, qu'ont publié, décrit et étudié Laurent Bastard et Jean-Michel Mathonière⁷⁸. C'est le frontispice du rôle avignonnais de 1782, de la main du Compagnon Ponge, « la Douceur d'Avignon ».



Ce frontispice comporte plusieurs tableaux. Voici ceux qui nous intéressent. En haut, le Soleil se lève sur la « mer d'Asie », où un phare se dresse entre des bateaux. [fig 1] Au milieu, dans un port entouré de fortifications, de maisons et d'églises de style provençal, un personnage débarque et tend un objet vers deux autres sur le quai. [fig 2] Un quatrième personnage, ou peut-être le même, hotte au dos et canne en

Frontispice du Rôle des CPTDP d'Avignon, 1782. Archives départementales de Vaucluse. Cliché J.-M. Mathonière.

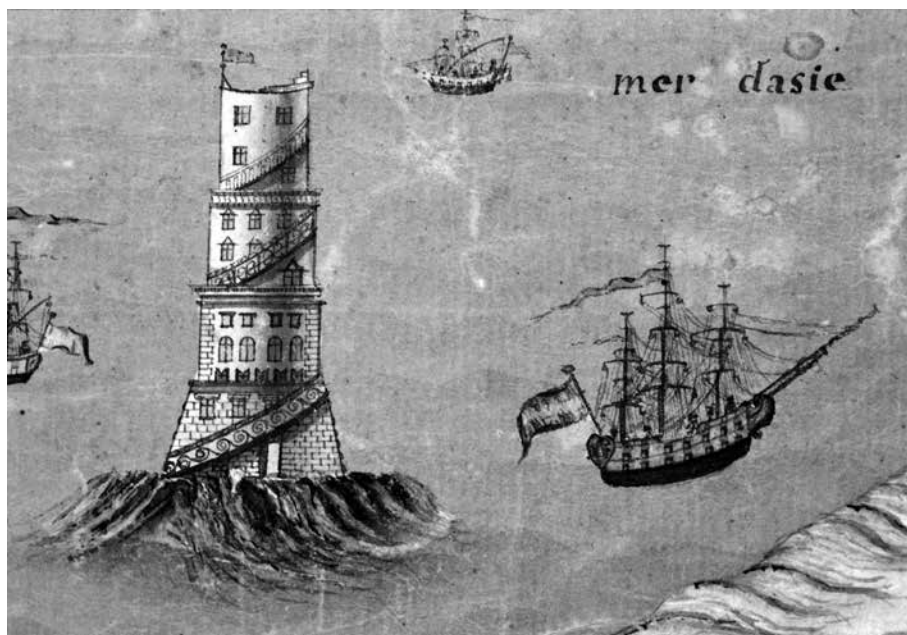


Figure 1. Détail du frontispice du Rôle des CPTDP d'Avignon, 1782. AD Vaucluse.

78. L. Bastard, J.-M. Mathonière: *Travail et Honneur*, La Nef de Salomon (Dieulefit, 1996), p. 100-119. Je remercie J.-M. Mathonière d'avoir bien voulu fournir les illustrations pour le présent article. La lecture qui en est faite ici n'engage bien sûr que moi.

Figure 2, 3 et 4. Détails du frontispice du Rôle des CPTDP d'Avignon, 1782. AD Vacluse.

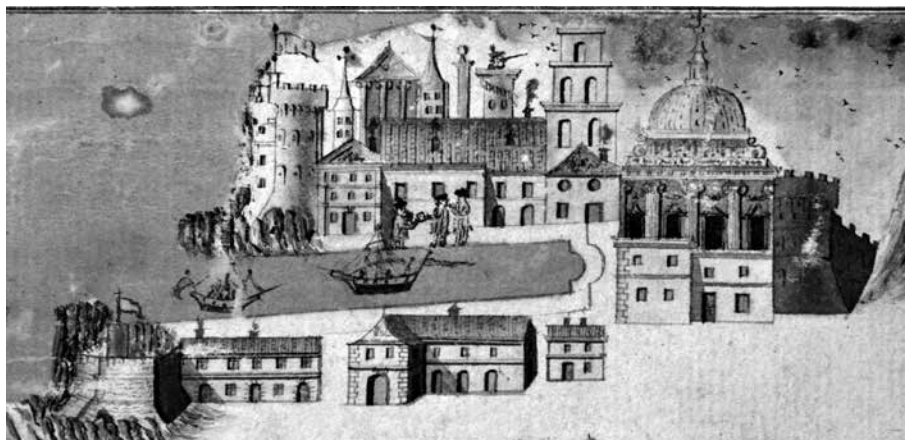


Figure 2.

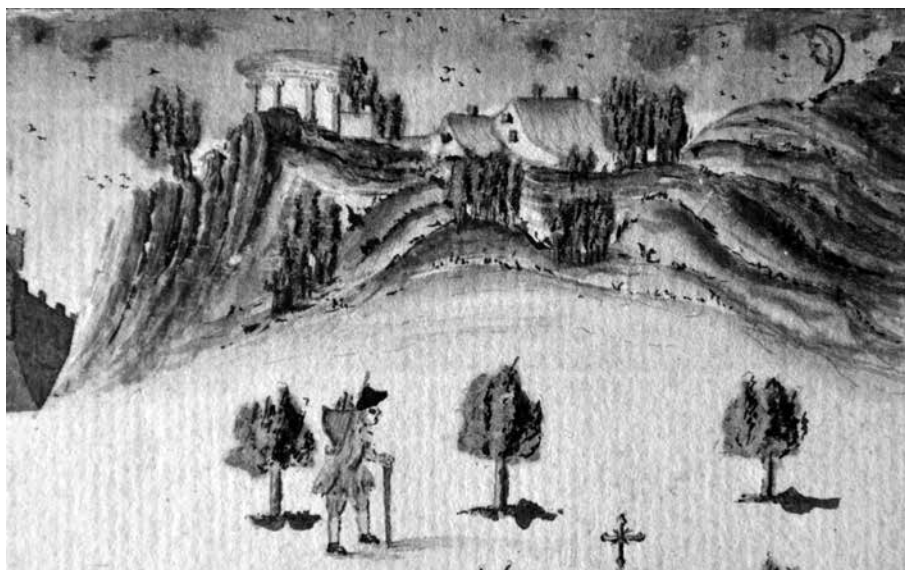


Figure 3.

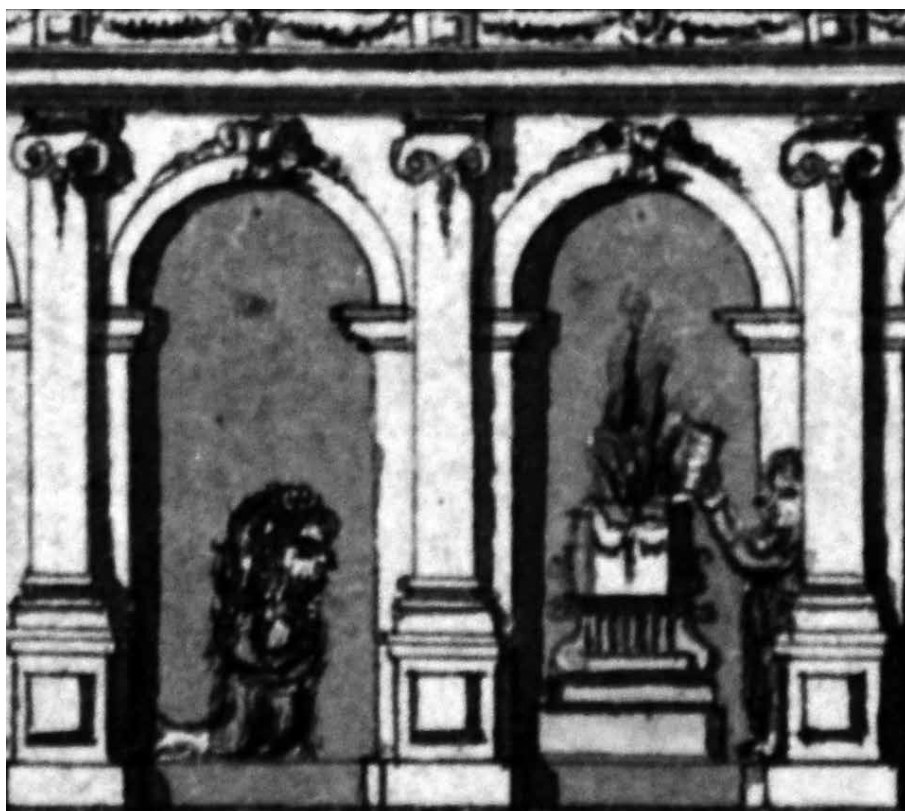


Figure 4.



main, quitte cette ville vers des montagnes situées à droite, sous un ciel nocturne et une lune couchante. Au sommet de ces montagnes, dans la forêt, se dressent un temple à l'antique, et plusieurs maisons au toit pentu, à double pente même, surmontées de cheminées. [fig 3]

Un dernier tableau du frontispice, en dessous du précédent, est particulièrement intrigant [fig 4]. Entre les colonnes d'un temple, ou sous les voûtes d'un cloître, un cercueil est posé sur un piédestal. Nous le voyons par les pieds : on distingue bien la forme générale en hexagone long, les poignées sur les côtés, et le cordon. Au-dessus, des sortes de flammes. À droite, une femme, nu-pieds (comparer avec les personnages des autres tableaux, dûment chaussés) et nu-tête, brandit un objet au-dessus du cercueil. À gauche, un homme extrêmement barbu et chevelu, vêtu d'une robe ample tenue par une ceinture, nu-pieds lui aussi, prie à genoux, tourné vers cette scène.

Dans leur étude, Bastard et Mathonière ont proposé, « avec beaucoup d'interrogations et peu de certitudes », de rapprocher ces tableaux de la légende de Jacques. L'ordonnement du paysage de gauche à droite correspondrait, écrivent-ils, à une orientation d'est en ouest. Le port serait Marseille ; la montagne, la Sainte-Baume⁷⁹. L'histoire serait celle d'un héros venu du Proche-Orient, passé par l'Égypte (le phare d'Alexandrie), débarquant à Marseille, transmettant sur le quai le Devoir dont il est porteur, et se retirant sur la Sainte-Baume.

Ces auteurs ont établi que le port du rôle est effectivement Marseille. En effet, sur le rôle, le dernier monument à droite représente avec exactitude (sauf la couverture) le grand théâtre de Marseille, en projet à l'époque, projet auquel Ponge a participé⁸⁰. Les emplacements sont analogues.

Les autres monuments sont plus ou moins convaincants : ils semblent évoqués de mémoire, ou fantaisistes. Le petit fort carré esquissé à droite du port en y entrant, correspond bien au fort Saint-Nicolas, qui occupe la même place à l'égard du Vieux Port. La haute tour tracée à gauche du port en entrant correspond raisonnablement à Saint-Jean. La muraille crénelée rappelle Saint-Victor. Mais les tours qui sont ici figurées rondes devraient être carrées.

Nous ne pouvons que suivre ces auteurs : ce récit en images peut être comparé à la légende de Jacques. Mais il correspond beaucoup plus fidèlement, très fidèlement en fait, à la vie de Cassien. En effet, d'une part, des éléments capitaux dans la légende de Jacques manquent ici : épisode de Jérusalem, assassinat devant la caverne, funérailles. Ce sont précisément ceux qui sont étrangers à Cassien. D'autre part, dans le sens positif, certains détails de ce frontispice, qui restent peu compréhensibles dans l'hypothèse de Jacques, se rapportent parfaitement à Cassien.

Les églises de la ville, les maisons sur la montagne, le temple à l'antique, et le cloître, représentent les bâtiments religieux, abbayes, couvents, églises, chapelles, ermitages, construits par Cassien à Marseille, sur la Sainte-Baume, et à la grotte même.

Dans le Midi, les maisons à toit pentu, avec force cheminées, se trouvent évidemment en montagne. On se souvient que le massif de la Sainte-Baume, en dépit de son élévation modeste, connaît un climat

79. Bastard et Mathonière sont particulièrement prudents quant à cette montagne, mettant en avant que la documentation du XVIIIe s. ne montre pas que les Compagnons passants tailleurs de pierre se soient intéressés à la Sainte-Baume, ni à Marie-Madeleine. Au XIXe s. encore, cette même société semble être demeurée réservée. Voir *Travail et Honneur*, pp. 162-165.

80. J.-M. Mathonière, communication orale (2013).

montagnard, et la neige. Sa vaste forêt est intermédiaire entre forêt méditerranéenne et forêt alpine de moyenne altitude.

Le temple au sommet représenterait la celle que Cassien est réputé avoir construit sur la grotte même. Ce serait ce temple qui serait repris en détail dans le dernier tableau.

La femme nu-tête servant le cercueil est probablement Marie-Madeleine, dispensatrice des baumes pour le corps du Christ⁸¹. Peut-être sont-ce ses cheveux qui lui font une espèce de robe noire et rouge, le dessin n'est pas clair. On se rappelle d'innombrables œuvres d'art, du XV^{ème} s. à nos jours, représentant Marie-Madeleine, pénitente à la Sainte-Baume, vêtue de ses seuls longs cheveux. Je crois qu'ici, elle brandit et renverse son traditionnel vase de parfums, ou peut-être plutôt d'onguents; et que ce sont les exhalaisons des produits répandus qui sont figurées un peu comme des flammes.

L'homme très barbu et très chevelu, portant robe et ceinture, en adoration devant elle, est évidemment un moine ermite. Les pieds nus de l'une et de l'autre évoquent l'érémisme. Tout cela correspond fort bien à l'hagiographie populaire de Cassien, dont on a pris connaissance plus haut.

Ce document me semble donc témoigner - témoignage certes isolé - qu'à Avignon, dans les années 1780, les Compagnons passants tailleurs de pierre s'intéressaient à Jean Cassien, en tant qu'il venait d'Orient, qu'il débarquait à Marseille, qu'il se retirait à la Sainte-Baume, qu'il bâtissait des établissements religieux dans l'un et l'autre lieux, et qu'il y rencontrait Marie-Madeleine. Les générations qui suivirent auraient fusionné cette légende avec d'autres, relatives au temple de Salomon, et à Renaut de Montauban, produisant la légende de Jacques telle que Perdiguier la révèle.

On se rappelle que Jacques, dans sa retraite au désert, au matin où il allait être assassiné, *avant le lever du Soleil, était seul, en prière, dans un endroit accoutumé.*

Or, cette prière quotidienne à l'aurore est une pierre d'angle pour la méthode qu'enseigne Cassien. Il en traite deux fois dans les *Institutions*, une fois dans les *Conférences*.

« Les religieux rentrés dans leur cellule y offrent à Dieu de nouvelles prières et ne se laissent point aller au sommeil, jusqu'à ce que la lumière du soleil, venant à paraître, fasse succéder aux exercices de la nuit et à la méditation les travaux du jour.⁸²

Lorsqu'ils ont célébré matines, ils prolongent leurs veilles jusqu'au point du jour, et le soleil, en se levant, les trouve dans cette ferveur d'esprit qu'ils conservent jusqu'au soir, parce qu'ils se sont préparés, dès le premier instant, à lutter contre le démon par leurs prières de la nuit et leurs saintes méditations.⁸³

Pour vous faire comprendre la véritable prière, je ne vous parlerai pas moi-même; je laisserai parler le bienheureux Antoine, que nous avons vu souvent si absorbé dans la prière,

81. Marc 16:1, Luc 23:56, Luc 24:1. Pour le traitement de ce thème par la symbolique cistercienne et par le théâtre médiéval, voir Élisabeth Pinto-Mathieu: *Marie-Madeleine dans la littérature du Moyen-Âge*; Beauchesne (Paris 1997), pp. 28-30 et 231-236.

82. *Institutions*, livre II, paragraphe 12, « Pourquoi les religieux sont assis pendant les psaumes ».

83. *Institutions*, livre III, paragraphe 5, « Il faut éviter le sommeil après les heures du matin ».

que le soleil le surprenait dans son extase, et nous l'avons entendu s'écrier: « O Soleil, pourquoi m'arrêter? Tu ne te lèves que pour m'ôter la clarté de la lumière véritable. »⁸⁴

Il y a néanmoins, bien sûr, de grandes différences entre Jacques et Cassien. Certes, les personnages historiques de Cassien et de Germain ont travaillé au Proche-Orient, mais comme moines et peut-être comme prêtres, et au IV^e siècle de notre ère, et ils n'y ont rien bâti. Pourquoi, comment auraient-ils été identifiés à des ouvriers de Salomon, constructeurs du temple plus de mille ans auparavant? Voire à Hiram lui-même, car si au début de son texte Perdiguier nous parle bien de « collègues », plus loin il semble bien que Jacques soit Hiram en personne: il fait les colonnes.

La réponse nous est donnée par Cassien lui-même. Ses *Institutions cénobitiques* s'ouvrent par une lettre à Castor, évêque d'Apt. Cassien y compare Castor à Salomon; les monastères de Marseille, au temple de Jérusalem; les moines, à la vaisselle du temple; et lui-même, à Hiram, en tant qu'étranger, faible et pauvre fondateur de ces établissements.

« L'Ancien Testament, écrit Cassien à Castor, rapporte que Salomon avait reçu d'en haut une sagesse si grande, une prudence si consommée, un cœur si vaste, que les rivages de la mer n'étaient pas plus étendus, et qu'au témoignage de Dieu même, nul homme dans le passé ou l'avenir ne pouvait lui être comparé (III Reg.: 4). Et cependant, lorsqu'il voulut élever au Seigneur un temple magnifique, il demanda l'aide du roi de Tyr, qui était un étranger. Le roi lui envoya Hiram, le fils d'une veuve, et Salomon s'en servit pour réaliser l'inspiration divine, pour bâtir le temple et l'orner de vases sacrés.

Si ce prince, qui était au-dessus de tous les rois de la terre, si le plus noble et le plus illustre des enfants d'Israël, si celui dont la sagesse surnaturelle surpassait les sciences et les arts de l'Égypte et de l'Orient, n'a pas dédaigné consulter le fils d'une veuve et un étranger, faut-il s'étonner, très-saint évêque Castor, qu'à son exemple vous vous adressiez à moi, malgré ma faiblesse et ma pauvreté, pour vous aider dans un projet plus grand que le sien? Car ce n'est pas avec des pierres insensibles, mais avec des saints que vous voulez bâtir un temple à Dieu; ce n'est pas un édifice temporel et destructible, c'est un monument éternel et immuable; les vases que vous y voulez consacrer, ce ne sont pas des vases de métal, d'or et d'argent, que le roi de Babylone doit prendre pour les faire servir aux débauches de ses princes et de ses concubines, ce sont des âmes saintes, toutes brillantes d'innocence, de justice et de pureté, des vases que doit remplir le Christ même, leur Roi et leur Époux. »

84. 9^e des *Conférences*, « De la prière ».

Il suffisait donc à l'imagination populaire de prendre Cassien au mot, de se saisir de la métaphore qu'il développe et de la répéter comme un fait - ou tout simplement de mal comprendre le style soutenu du texte latin - pour identifier l'auteur des *Institutions* à Hiram, ou à un disciple d'Hiram. Une fois cette identification injectée dans la biographie du moine, on obtient, à très peu près, le premier tiers de la légende de Maître Jacques.

13. – À propos du partage des effets de Maître Jacques.

Dans la continuité de l'étude précédente, nous ajouterons une remarque concernant l'un des épisodes de la légende de Maître Jacques, telle qu'elle a été rapportée par Perdiguier dans *Le Livre du Compagnonnage* (1841, 1857). Cette version légendaire, qui relate sa naissance en Gaule, ses voyages en Orient, sa participation à la construction du temple de Salomon, son retour à Marseille et sa mort à la Sainte-Baume, a probablement été élaborée par les compagnons boulangers du Devoir à partir de divers « matériaux ». Le rapprochement entre plusieurs des épisodes liés à sa mort et à celle du Christ a été souligné depuis longtemps (baiser du traître Jéron comme celui de Judas, pardon final, mort de Jéron par suicide comme Judas). Parmi ceux-ci figure le partage de ses effets.

L'épisode est rapporté par Matthieu (XXVII, 35), Marc (XV, 24), Luc (XXIII, 34) et Jean (XIX, 23-24), ce dernier avec le plus de détails : « Quand les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses vêtements, dont ils firent quatre parts, une pour chaque soldat, et aussi sa tunique ; mais la tunique était sans couture et d'une seule pièce du haut en bas. Ils se dirent donc entre eux : Ne la déchirons pas, mais tirons au sort qui l'aura. Cela afin que s'accomplît cette parole de l'Écriture : *Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont tiré au sort ma tunique*. Voilà donc ce que firent les soldats. »

La légende de Maître Jacques évoque aussi le partage de ses vêtements, mais sans qu'il s'agisse d'un dépouillement ni d'un tirage au sort :

« Les Compagnons lui ayant ôté sa robe, lui trouvèrent un petit jonc qu'il portait en mémoire de ceux qui l'avaient sauvé lorsqu'il tomba dans le marais. [...] Les habillements furent mis dans une caisse. À la destruction des temples, les enfants de maître Jacques s'étant séparés, ils se partagèrent ses habillements, et ils furent ainsi donnés :

Son chapeau, aux chapeliers ;
 Sa tunique, aux tailleurs de pierre ;
 Ses sandales, aux serruriers ;
 Son manteau, aux menuisiers ;
 Sa ceinture, aux charpentiers ;
 Et son bourdon, aux charrons. »

Ce partage recèle-t-il un sens caché ? Est-il en lien avec les usages cérémoniels et les attributs de ces divers corps compagnonniques ? Certes, on pourrait le penser puisque, logiquement, le chapeau revient aux chapeliers, mais pour la suite ? À la rigueur, la tunique se rapporte peut-être à un épisode de la réception des tailleurs de pierre, mais on ne voit pas quelle relation s'établit entre les sandales et les serruriers, le



manteau aux menuisiers, la ceinture aux charpentiers et le bourdon aux charrons. Perdiguier lui-même ajouta la note suivante : « On ne verra pas sans étonnement la ceinture de maître Jacques échoir aux charpentiers, enfants de Soubise. »

En fait, il ne nous semble pas qu'il faille trouver dans cette énumération un sens logique, au sein d'un texte qui comporte ailleurs nombre d'incohérences. Il devait s'agir d'une formule récitée, comportant une méthode mnémotechnique, comme il s'en rencontre beaucoup dans les textes compagnonniques anciens. En effet, on n'a pas jusqu'à présent remarqué que le nom de chaque vêtement commence par la même lettre que le corps auquel il est remis : chapeau > chapelier ; tunique > tailleurs de pierre ; sandales > serruriers ; manteau > menuisiers ; ceinture > charpentiers. Et l'énumération se clôt par une rime : bourdon / charrons.

La seule logique de cette liste de corps compagnonniques paraît liée à leur généalogie légendaire et à leur rang les uns par rapport aux autres. Les tailleurs de pierre, les charpentiers et les menuisiers étaient en effet considérés comme les quatre premiers corps du Devoir. Les chapeliers, pourtant de fondation plus tardive, auraient obtenu le « premier droit de passe » dans les cortèges après avoir reçu compagnon un duc d'Orléans. Quant aux charrons, que les tableaux de préséance font naître bien plus tard, au début du XVIIIe siècle, peut-être ne sont-ils cités que pour la rime ; aucun autre corps de métier, sauf celui des forgerons, leurs pères, ne se termine en « on ».

14. – La source de « Maître Jacques et Soubise à la Sainte-Baume ».

La chromolithographie diffusée au début du XXe siècle par le compagnon vitrier du Devoir Pierre Alfred ROBERT, *Saintonge l'Ami des Arts* (1847-1914) et dénommée Souvenir de mon Tour de France, renferme une multitude de figures symboliques, de scènes et de personnages issus des légendes de fondation du Compagnonnage. Parmi celles-ci se trouve, en bas, la représentation de Maître Jacques et du Père Soubise conversant à la Sainte-Baume⁸⁵.

P. Alfred Robert a légendé la scène ainsi : « Maître Jacques et le Père Soubise, après avoir recueilli en Orient pendant les Croisades les documents historiques et les antiques légendes, les ont légués aux Compagnons, avec le Devoir pour Règle, au XIIIe siècle ». Soubise est assis, à droite, dans une grotte, et à l'arrière-plan se profile un paysage qui est une vague représentation de la montagne de la Sainte-Baume

Le rapprochement des deux fondateurs du Devoir va à l'encontre de la version de la légende de Maître Jacques selon laquelle ils étaient brouillés, au point que Soubise l'aurait fait assassiner. Mais à la fin du XIXe siècle, l'heure n'était plus aux divisions au sein des compagnons du Devoir. Le mouvement du Ralliement (1880) voulait les réunir pour éviter qu'ils n'adhèrent à la Fédération compagnonnique de tous les Devoirs réunis, puis à l'Union Compagnonnique. Dans ce but, les légendes compagnonniques furent revisitées et s'imposèrent les personnages du templier Jacques de Molay et du moine Soubise de Nogent, dont nous avons conté les avatars⁸⁶.

85. Qu'Émile Coornaert, dans son livre sur *Les Compagnonnages* (1966) a interprétée à tort comme étant celle d' « Un Templier en conversation avec un ermite » (figure 12, p. 433).

86. « Les origines du Ralliement », in : *Fragments d'histoire du Compagnonnage*, volume 5, p. 7-57.

Le fondateur du Ralliement, le compagnon cordier Jules Delhomme, lors d'une conférence donnée à Couture (Maine-et-Loire) en 1885, réunit à la Sainte-Baume les deux fondateurs: « Maître Jacques, obéissant à cet appel, quitta la Terre Sainte et vint débarquer à Marseille. En arrivant dans cette ville, il vit le Père Soubise qui l'attendait et qui lui dit que l'ordre des Chevaliers du temple était appelé à disparaître [...]). Pour se délasser de toutes ces intrigues et surtout de ce long voyage, il proposa au Père Soubise d'aller voir la Sainte-Beaume. »

C'est cette scène qui est représentée sur l'estampe du compagnon Robert.

Robert s'est-il inspiré d'une image antérieure, comme cela a été très fréquent dans la composition des lithographies du XIXe siècle? Il nous le semble bien. En effet, le journal *Le Pèlerin* édita en 1880 une série de suppléments illustrés sur les *Vies des saints*. Or, celui qui se rapporte à « Saint Paul, premier ermite, fête le 15 janvier », comporte une gravure pleine page ainsi légendée: « Saint Antoine a obligé le démon à lui montrer le chemin de la grotte de saint Paul; il frappe à la porte et saint Paul refuse d'abord sa visite, mais devant son insistance le saint ermite vient l'entretenir longuement des choses de Dieu et le corbeau qui lui portait un demi-pain, apporta ce jour un pain entier. ».

À gauche : Maître Jacques et le père Soubise, détail de la lithographie de P. Alfred Robert.

À droite : détail saint Antoine et saint Paul, détail de la gravure des *Vies des saints* (1880).



Cette gravure est elle-même inspirée du tableau du peintre espagnol Diego Velázquez, intitulé *Saint Antoine et saint Paul*, peint en 1635 et exposé au Prado. D'autres peintres ont réalisé des œuvres sur le même thème⁸⁷.

La similitude entre les deux images nous paraît évidente, comme on le voit en comparant les détails de la lithographie et de la gravure.

Comme l'écrit Jean Philippon, à qui nous avons signalé cette coïncidence, il s'agit là d'une « copie créative », car l'auteur ne reproduit pas exactement les deux personnages, qui lui servent seulement à dessiner les poses et leur environnement. Il les réinterprète, les transforme en Jacques le templier et en Père Soubise.

87. Tel Alonso Sanchez Coelo, en 1582, reproduit dans le beau *Livre du pain* de Jérôme Assire (Paris, Flammarion, 1996, p. 22), ou par David Téniers le jeune, mais on en trouvera d'autres sur différents sites internet.



Diego Velázquez, *Saint Antoine et Saint Paul*, 1635. Musée du Prado.



Conférence du 7 avril 2015

« VOIX D'EN BAS »
POÈTES ET CHANSONNIERS
OUVRIERS DU XIX^e SIÈCLE

par Jean-Marie Moine



Né en Meurthe-et-Moselle en 1951, Jean-Marie Moine a enseigné de 1989 à 2011 à l'université de Tours où il a créé un module d'initiation du patrimoine industriel. Il a publié *Les Barons du fer, une histoire des maîtres de forges en Lorraine* (Feuilles d'or de la ville de Nancy, réédité par les Éditions Serpenoise en 2003), *René Boudot : le feu sacré. Un ouvrier chrétien du Pays Haut* (1907-1990) (Éditions Serpenoise, 1997 ; prix Erckmann-Chatrian et prix Montyon décerné par l'Académie française) et de nombreux articles et communications en histoire technique, économique, sociale, culturelle de la sidérurgie et de la métallurgie. En 1996, il a réalisé un rêve d'enfance en se faisant fabriquer un orgue de Barbarie. Il a, depuis, développé un répertoire « historique » de plusieurs centaines de chansons politiques, sociales, syndicales, révolutionnaires, patriotiques, pacifistes, de métiers et du Compagnonnage... Il l'interprète dans les amphis des facultés, les musées, sur d'anciens sites industriels, et parfois dans la rue, lors de manifestations culturelles et festives. Depuis 2003, il a présenté huit conférences au musée du Compagnonnage, dont plusieurs sur les chansons du monde du travail.